HAL
open science

Éducation au développement durable : comment faire ?

Mélissa Stalinski

To cite this version:

Mélissa Stalinski. Éducation au développement durable : comment faire ?. Sciences de l'Homme et Société. 2017. dumas-02137966

HAL Id: dumas-02137966

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02137966v1

Submitted on 23 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE
ESPE de Guadeloupe

Ecrit Professionnel Réflexif EPR
« METIER de L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION
ET DE LA FORMATION »

Mention «Premier degré »

Présenté en vue de l'obtention du DU EEF

Education au développement durable :

Comment faire ?

Regards sur l'école élémentaire

EPR présenté par

Mélissa Stalinski

Directrice : Sonia Montout

Année 2016/2017

Remerciements

Nous tenons à remercier très sincèrement Mme Sonia Montout, conseillère pédagogique départementale (CPD) en Sciences et en Education au Développement Durable (EDD), d'avoir accepté de diriger cet EPR. Nous la remercions pour son professionnalisme, sa réactivité et sa disponibilité tout au long de cette année de formation.

Un grand merci à Mme Nelly Pélisson, présidente de l'association *Mon école, ma baleine*, pour tous les supports pédagogiques qu'elle nous a fournis pour mettre en œuvre le projet de classe sur la protection des cétacés lors de notre deuxième stage.

Toute notre reconnaissance également à M Ludovic Budon du Syndicat de valorisation des déchets de Guadeloupe (SYVADE) d'avoir répondu favorablement à notre demande d'animation pédagogique sur le tri sélectif et le recyclage. Merci aux animateurs du SYVADE et à ceux de communauté d'agglomération du nord Basse Terre (CANBT) pour leur intervention en classe.

Nous remercions M Vincent Baraud, directeur de l'école primaire de Fontarabie, de nous avoir inscrits à la manifestation du SYVADE, *Carnaval des déchets*, qui s'est déroulée durant notre stage.

Nous tenons aussi à exprimer notre gratitude envers les enseignants, connaissances personnelles ou collègues rencontrés sur nos lieux de stage, pour leur participation aux entretiens.

Un grand merci également à Mme Lylia Crane, responsable de la bibliothèque de l'Ecole Supérieure de Professorat et de l'Education (ESPE) de Guadeloupe, et à son équipe pour leurs précieux conseils bibliographiques.

Nous terminerons en remerciant notre conjoint, nos parents et notre ami René qui ont régulièrement gardé notre fille de trois ans pour que nous puissions travailler cet EPR dans le calme.

Liste des abréviations

BO : Bulletin Officiel

BRGM : Bureau de Recherche Géologique et Minières

CANGT : Communauté d'Agglomération du Nord Grande Terre

CANBT : Communauté d'Agglomération du Nord Basse Terre

CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

CNDD : Conseil National du Développement Durable

COP : Conference Of Parties (Conférence des parties)

CPD : Conseiller Pédagogique Départemental

CRDP : Centre Régional de Documentation Pédagogique

DAAF : Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt

DAC : Direction des Affaires Culturelles

DEAL : Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement

EDD : Education au Développement Durable

EEDD : Education à l'Environnement et au Développement Durable

EMC : Enseignement Moral et Civique

EPR : Ecrit Professionnel Réflexif

ESPE : Ecole Supérieur de Professorat et de l'Education

IA-IPR : Inspecteur Académique- Inspecteur Pédagogique Régional

IEN-ET : Inspecteur de l'Education Nationale – Enseignement Technologique

IME : Institut Médico-Educatif

INRA : Institut National de la Recherche Agronomique

MEEF : Métiers de l’Enseignement, de l’Education et de la Formation

ODD : Objectifs de Développement Durable

ONF : Office National des Forêts

ONU : Organisation des Nations Unies

PE : Professeur des Ecoles

PES : Professeur des Ecoles Stagiaire

PNG : Parc National de Guadeloupe

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

RTMG : Réseau Tortues Marines Guadeloupe

SCCCC : Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture

STI2D : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable

SYVADE : Syndicat de Valorisation des Déchets

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations Unies, pour l’Education, la Science et la Culture)

Sommaire

Remerciements 2
Liste des abréviations 3
Sommaire 5
Introduction 5
Partie 1 : Cadre théorique 7
1. Le développement durable 7
2. L'Education au Développement Durable à l'école élémentaire 12
Partie 2 : Mise en œuvre de l'EDD à l'école élémentaire 21
1. Des outils pédagogiques pour l'EDD 22
2. Discussion 37
Conclusion 44
Bibliographie 46
Sitographie 48
Table des images 52
Table des annexes 52
Résumé 63

Introduction

Depuis notre enfance nous avons été sensibilisée par notre famille aux enjeux du développement durable : lutte contre la pauvreté, contre les inégalités, protection des espèces végétales et animales… Ces préoccupations font partie intégrante de notre personnalité et guident nos choix. En 2004, alors que nous étions étudiante en maitrise *Ingénierie et commercialisation de produits touristiques et hôteliers* à l'université Toulouse 2, nous avons, par exemple, décidé de réaliser notre mémoire de recherche sur le tourisme social et l'aide aux départs en vacances des personnes les plus démunies. Nous avons poursuivi notre cinquième année d'étude post-bac à l'institut d'études politiques de l'université Toulouse 1, en DESS *Economie du tourisme international*, où nous nous sommes particulièrement intéressée au tourisme durable, notamment à l'éco-tourisme. Notre intérêt pour le développement durable se manifeste aussi à travers nos dons mensuels aux organismes humanitaires luttant contre la pauvreté et la faim dans le monde, le bénévolat dans une association locale de protection animale, ou encore notre participation ponctuelle aux manifestations pour la protection environnementale.

A présent enseignante, nous nous sommes donc naturellement intéressée à l'éducation au développement durable. Nous souhaitons amener nos élèves à acquérir les connaissances, les compétences et la culture nécessaires pour comprendre, décider et agir en adéquation avec les objectifs du développement durable.

A travers nos lectures et en questionnant des collègues sur leur pratique de l'EDD, nous avons constaté que beaucoup mettent peu en œuvre cette éducation dans leur classe. Nous nous sommes donc interrogée sur les causes de ce constat.

Dans cet EPR, nous présenterons tout d'abord l'origine et la définition du développement durable et comment l'école intègre ce concept à travers les textes officiels. Nous aborderons ensuite les conditions de la mise en œuvre de l'éducation au développement durable en nous appuyant notamment sur nos expériences lors des deux premiers stages en responsabilité à l'école élémentaire et sur les pratiques des enseignants interviewés.

Partie 1 : Cadre théorique

1. Le développement durable

1.1 Origines et définition

Au XVIIIº siècle, l'économiste britannique Thomas Robert Malthus dénonce une progression démographique plus rapide que l'augmentation des ressources et craint une paupérisation de la population. Ces inquiétudes sur l'usage des ressources naturelles, soulevées par des philosophes, géographes ou biologistes, se multiplient tout au long du XIXº siècle. Ainsi naissent, dès la fin de ce siècle, les premiers mouvements écologistes, notamment aux Etats-Unis, qui contribuent à l'établissement des parcs nationaux pour protéger la nature des dégradations de l'homme[1].

Ces préoccupations se poursuivent au XX° siècle, notamment après la seconde guerre mondiale, période de forte croissance pour la majorité des pays industrialisés durant laquelle certains spécialistes se penchent sur la question de ce développement économique et de ses limites. Ils s'inquiètent des impacts environnementaux et s'interrogent sur de nombreux aspects sociétaux. En 1968, le Club de Rome, groupe de réflexion composé de scientifiques, économistes, hommes d'affaires et hommes politiques, commande notamment un rapport sur les effets de cette croissance sur la planète. Le rapport Meadows, *Halte à la croissance*, publié en 1972, dénonce les risques de la croissance : épuisement des ressources naturelles non renouvelables et dégradation de l'environnement. Il souligne l'importance de repenser le développement : stabilisation du capital, de la démographie, augmentation de l'économie de services… La croissance y est présentée comme incompatible avec la protection de la planète à long terme[2].

En 1968 également, l'UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization) organise à Paris la « Conférence de la biosphère », forum intergouvernemental qui pose les bases de ce que sera le développement durable. La géographe française, professeur émérite à l'université Paris Ouest – Nanterre La Défense, Yvette Veyret (2008 : 16) observe que : « Dès ce moment, on constate un début d'évolution dans les rapports

[1] Veyret, Y. (2008). *Comprendre le développement durable*. Bordeaux : CRDP Aquitaine.
[2] Ibid.

nature/société puisque l'on passe de la protection, ou mise sous cloche de la nature, à l'idée de conservation qui implique un rapport homme/nature plus complexe.[3] »

En 1972, la Conférence de Stockholm renforce cette approche intergouvernementale afin de passer de démarches isolées de certains scientifiques ou pays, à une véritable dynamique internationale étendue. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) y est créé. Son objectif est de promouvoir une approche mondialisée d'un développement économique soucieux de l'environnement et de la lutte contre la pauvreté, appelé à l'époque : écodéveloppement.

En 1973 et 1979, les chocs pétroliers prouvent clairement qu'une croissance fondée sur l'abondance des énergies fossiles ne peut se poursuivre perpétuellement. De plus, les catastrophes industrielles, comme la marée noire de l'Amoco Cadiz ou l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl, aboutissent à une prise de conscience générale des risques de l'industrialisation massive. En parallèle, les inégalités entre pays riches et pays peu développés se creusent, laissant craindre l'apparition de tensions géopolitiques.

Dans les années 1980, en vue de la Conférence de Rio, un document préparatoire est demandé par les Nations unies à une commission indépendante présidée par Gro Harlem Brundtland, alors premier ministre de Norvège. Dans ce rapport, *Notre avenir à tous*, publié en 1987, apparait le terme de développement durable qui est défini comme un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable y est présenté comme l'association de trois volets indissociablement liés : économique, social-culturel et environnemental[4].

[3] Veyret, Y. (2008). *Comprendre le développement durable*. Bordeaux : CRDP Aquitaine.
[4] Ibid.

Image 1 : Les trois piliers du développement durable (source : Eduscol)[5]

En 1992, la notion de développement durable et de ses trois piliers est officialisée lors de la Conférence de Rio (Sommet de la Terre) qui réunit 120 chefs d'Etat et de gouvernement. A cette conférence est instauré l'Agenda 21, stratégie globale du développement durable à l'échelle internationale, nationale et locale[6]. Ce sommet met en place par ailleurs un cadre annuel de réunions internationales au travers de la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique.

Depuis, de nombreuses conférences internationales ont eu lieu pour poursuivre cette démarche de développement durable. On peut citer parmi les grandes étapes de construction :

- La Conférence de Johannesburg en 2002 qui a permis de faire le bilan dix ans après des actions menées depuis le 1° Sommet de la Terre et de proposer un nouveau plan d'actions axé notamment sur la lutte contre la pauvreté, la protection des ressources naturelles, la santé et le cadre institutionnel du développement durable. Ce sommet insiste sur l'importance des partenariats avec tous les acteurs de la société : collectivités locales, entreprises, associations...
- La conférence de Nagoya en 2010 durant laquelle un plan stratégique de préservation de la biodiversité et un protocole additionnel à la Convention sur la diversité biologique a été adopté. Un panel intergouvernemental scientifique et politique en matière de biodiversité et de services écosystémiques y a été créé dont le but est de

[5]Eduscol. (2014). *Qu'est-ce que l'éducation au développement durable ?* Repéré à http://eduscol.education.fr/cid79021/qu-est-ce-que-l-education-au-developpement-durable.html. Consulté le 12/12/2016.
[6] Veyret, Y. (2008). *Comprendre le développement durable*. Bordeaux : CRDP Aquitaine

favoriser les échanges entre les experts scientifiques et les gouvernements sur ces questions.

- La Conférence des Nations unies sur le développement durable à Rio de Janeiro en 2012, 20 ans après le sommet de la Terre, durant laquelle deux priorités ont été fixées : l'économie verte et l'éradication de la pauvreté d'une part et le cadre institutionnel du développement durable, d'autre part[7].
- Des conférences des parties annuelles (COP) dont le but est de trouver des solutions à l'échelle internationale pour limiter le réchauffement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Lors de la COP 21 à Paris en 2015, un accord international a été signé par tous les participants (195 pays) fixant comme objectif une limitation du réchauffement mondial entre 1,5°C et 2°C d'ici 2100[8]. La dernière COP a eu lieu à Marrakech en novembre 2016. Le principal enjeu de cette 22° édition a été de définir le cadre d'application et le fonctionnement de l'accord de Paris, issu de la COP 21.

1.2 Objectifs

En septembre 2015, 193 pays adoptent à l'Organisation des Nations Unies (ONU) le programme de développement durable à l'horizon 2030, nommé Agenda 2030. Il réaffirme la volonté internationale d'éradiquer la pauvreté et d'assurer sa transition vers un développement durable. Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) et leurs 169 cibles, ou sous-objectifs, forment le cœur de l'Agenda 2030. Ces objectifs couvrent l'intégralité des thèmes du développement durable tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau mais aussi la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture etc. L'objectif 4 concerne l'éducation en soulignant l'importance d'assurer l'accès de tous à une éducation de qualité et de promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie. L'Agenda 2030 met en avant l'importance des liens intrinsèques entre les différentes thématiques[9].

---

[7] Ministère des Affaires Etrangères. (2012). *1972- 2012 L'Odyssée du développement durable*. Repéré à http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/sites/odyssee-developpement-durable/. Consulté le 19/12/2016.

[8] COP21. (2015). *Les mots de l'accord*. Repéré à http://www.cop21.gouv.fr/les-mots-de-laccord/. Consulté le 21/12/2016

[9] Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer. (2016). *Objectifs du développement durable*. Repéré à http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/16147-1_ODD_4Pages_A4_DEF_LIGHT.pdf. Consulté le 19/12/2016.

Image 2 : Objectifs du développement durable (source : ONU)[10]

Environ 230 indicateurs sont en cours de définition pour permettre le suivi des progrès des Nations vis-à-vis de ces objectifs. Ces indicateurs sont issus d'une concertation mise en place par les pays membres de l'ONU, incluant la société civile, les collectivités territoriales et le secteur privé[11]. Ces objectifs et indicateurs associés sont présentés en détail sur le site de l'ONU.

Plusieurs cibles de cet agenda 2030 citent l'éducation comme moyen de contribuer à la réalisation de ces objectifs. Il convient à présent de s'intéresser à la manière dont l'école française intègre ce concept.

[10] ONU. (2015). *Objectifs du développement durable, 17 objectifs pour transformer le monde*. Repéré à http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/. Consulté le 19/12/2016.
[11] Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer. (2015). *Indicateurs ODD 2015-2030*. Repéré à http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/developpement-durable/s/indicateurs-odd-2015-2030.html. Consulté le 21/12/2016.

2. L'Education au Développement Durable à l'école élémentaire

2.1 Historique des textes officiels

Inspiré des travaux du sommet de Stockholm en 1972, le premier texte officiel donnant l'instruction générale sur l'éducation des élèves en matière d'environnement parait en 1977. Cette circulaire, publiée au Bulletin Officiel (BO) n° 31 du 8 septembre 1977 définit l'environnement comme : « l'ensemble, à un moment donné, des aspects physiques, chimiques, biologiques et des facteurs sociaux et économiques susceptibles d'avoir un effet direct ou indirect, immédiat ou à terme, sur les êtres vivants et les activités humaines[12] ». Les bases du concept de développement durable sont annoncées : prise en compte des dimensions écologique mais aussi sociale et économique, immédiates et futures. Ce texte officiel précise : « Cette éducation aura pour objectif de développer chez l'élève une attitude d'observation, de compréhension et de responsabilité à l'égard de l'environnement [13]». Pour ce faire, il préconise notamment de s'appuyer sur une découverte concrète du terrain en organisant des sorties scolaires et de favoriser les projets interdisciplinaires. Il faudra attendre 1993 pour qu'une note de service, parue dans le BO n°11 du 18 mars 1993, définisse la politique d'accompagnement du développement de l'éducation à l'environnement.

En 2003, la France définit sa stratégie pour le développement durable et créé le Conseil National du Développement Durable (CNDD). Cette stratégie s'articule autour de six axes allant du citoyen-acteur aux rôles des territoires en passant par l'exemplarité de l'Etat[14]. C'est dans ce contexte politique de volonté d'actions en faveur du développement durable, qu'un état des lieux de l'éducation à l'environnement est publié par l'inspection générale de l'éducation nationale. Ce rapport affirme que les textes de 1977 et 1993 sont intéressants mais ne sont pas suffisants :

> Ces textes ne suffisent pas à fonder une véritable politique nationale d'éducation à l'environnement, en particulier parce que l'éducation à l'environnement n'y est pas affirmée comme un domaine à part entière (comme l'est par exemple, actuellement, l'éducation à la citoyenneté).

---

[12] Circulaire n°77-300 du 29 août 1977. *Instruction générale sur l'éducation des élèves en matière d'environnement*. Repérée à http://media.eduscol.education.fr/file/EEDD/21/8/circulaire1977_115218.pdf. Consultée le 22/12/2016.

[13] Ibid.

[14] Ministère des affaires étrangères. (2012). *1972- 2012 L'Odyssée du développement durable*. Repéré à http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/sites/odyssee-developpement-durable/. Consulté le 19/12/2016.

> Le sens que l'on peut donner à cette éducation, dans la perspective d'un développement durable, n'y figure pas.
> L'absence de texte cadre récent portant spécifiquement sur l'éducation à l'environnement est perçue aujourd'hui comme un vide, voire un désintérêt de l'institution nationale vis-à-vis de ce dossier[15].

En 2004, le ministère de l'éducation nationale généralise ce qui se nomme désormais l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) à l'école avec la circulaire n°2004-110 du 8 juillet 2004, parue au BO n°28 du 15 juillet 2004. Elle remplace la circulaire de 1977 en s'appuyant sur les recommandations du rapport de 2003 et l'expérimentation menée en 2003-2004 dans dix académies. Il y est mentionné :

> L'éducation à l'environnement pour un développement durable doit être une composante importante de la formation initiale des élèves, dès leur plus jeune âge et tout au long de leur scolarité, pour leur permettre d'acquérir des connaissances et des méthodes nécessaires pour se situer dans leur environnement et y agir de manière responsable[16] .

L'EEDD est présentée à nouveau comme une éducation ancrée dans toutes les disciplines, reposant sur des outils pédagogiques diversifiés, privilégiant des situations concrètes telles que l'organisation de sorties scolaires et la mise en place de partenariats notamment pour permettre la réalisation de projets.

En 2005, la Charte de l'environnement inscrit les questions environnementales dans les grands principes de la République Française. Présente dans le préambule de la Constitution (2005), elle y affirme notamment l'importance de l'éducation dans l'article 8[17].

En 2007, à partir de la circulaire n°2007-077 du 29-3-2007, démarre la deuxième phase de généralisation de ce qui se nomme désormais, l'Education au Développement Durable (EDD), qui couvre la période 2007-2010 en s'articulant autour de trois axes prioritaires :

---

[15] Rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale. (2003). Repéré à http://www.or2d.org/or2d/Education_au_DD_files/IGEN-2003-ERE-EDD.pdf. Consulté le 22/12/2016.

[16] Circulaire n°2004-110 du 8 juillet 2004. *Généralisation d'une éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD) - rentrée 2004*. Repérée à http://www.education.gouv.fr/bo/2004/28/MENE0400752C.htm. Consultée le 22/12/2016.

[17] Loi constitutionnelle n° 2005-205 du 1 mars 2005 relative à la Charte de l'environnement. Repérée à https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000790249. Consultée le 23/12/2016.

-Inscrire plus largement l'éducation au développement durable dans les programmes d'enseignement ;
-Multiplier les démarches globales d'éducation au développement durable dans les établissements et les écoles ;
-Former les professeurs et les autres personnels impliqués dans cette éducation[18].

Cette phase s'inscrit dans la décennie pour l'éducation au développement durable 2005 – 2014 voulue par l'ONU.

Pour le premier degré, quatre grands thèmes ont été retenus dans cette circulaire : la biodiversité, l'évolution des paysages, la gestion des environnements, réduire-réutiliser-recycler.

La troisième phase de généralisation 2011 – 2013 se met en place à partir de la circulaire n° 2011-186 du 24-10-2011 qui reprend les trois objectifs prioritaires de la phase précédente en les approfondissant. Avec la rénovation générale des programmes de 2008, l'éducation au développement durable est désormais inscrite dans l'ensemble du parcours scolaire. Il y est précisé également que :

> Les nouveaux programmes du premier degré et du collège intègrent les enjeux du développement durable en prenant appui sur le socle commun de connaissances et de compétences, en particulier dans les domaines de compétences trois, « culture scientifique et technique », cinq, « culture humaniste », six, « compétences sociales et civiques » et sept, « autonomie et initiative[19] ».

Grâce au socle commun de connaissances et de compétences créé en 2005, le développement durable est désormais solidement ancré dans la base des savoirs fondamentaux.

Cette troisième phase s'inscrit dans la continuité du Grenelle de l'environnement de septembre et octobre 2007 et dans le cadre la nouvelle stratégie nationale de développement durable 2010-2013.

La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République introduit l'EDD dans le code de l'éducation. L'article L. 312-19 indique que :

---

[18] Circulaire n°2007-077 du 29-3-2007, *Education au développement durable - Seconde phase de généralisation de l'éducation au développement durable (EDD).* Repérée à http://www.education.gouv.fr/bo/2007/14/MENE0700821C.htm. Consultée le 23/12/2016.

[19] Circulaire n°2011-186 du 24-10-2011. *Education au développement durable - Troisième phase de généralisation de l'éducation au développement durable (EDD).* Repérée à http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=58234. Consultée le 23/12/2016.

> L'éducation à l'environnement et au développement durable débute dès l'école primaire. Elle a pour objectif d'éveiller les enfants aux enjeux environnementaux. Elle comporte une sensibilisation à la nature et à la compréhension et à l'évaluation de l'impact des activités humaines sur les ressources naturelles[20].

En août 2013, le ministère de l'éducation nationale lance la labellisation « E3D », Ecole ou Etablissement en Démarche globale de Développement Durable. Elle vise à mettre en valeur les projets déjà existants et développer les partenariats notamment avec les acteurs territoriaux. Ce label peut être attribué aux écoles et établissements engagés dans un projet de développement durable en intégrant les quatre modalités suivantes : enseignements, vie scolaire, ouverture sur l'extérieur par le partenariat et gestion et maintenance de la structure[21].

La dernière circulaire n°2015-018 du 04-02-2015, relative au déploiement de l'EDD dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018 insiste à nouveau sur l'approche interdisciplinaire et l'intégration du développement durable dans les projets d'école avec la mise en place de partenariats. Elle incite les structures scolaires à entrer dans une démarche E3D et à solliciter ce label. L'objectif de ce texte officiel est clairement « d'intégrer l'éducation au développement durable dans l'ensemble des programmes, des écoles et des établissements d'ici 2020 »[22].

2.2 Place de l'EDD dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture (SCCCC)

Le développement durable n'apparait pas en ces termes dans le nouveau socle commun paru au BO n°17 du 23 avril 2015, en vigueur depuis la rentrée 2016. Toutefois, certains éléments peuvent clairement s'y rattacher.

---

[20] Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013. *Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République*. Repérée à https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027677984. Consultée le 23/12/2016.

[21] Eduscol. (2014). *Labellisation E3D. L'éducation au développement durable*. Repéré à http://eduscol.education.fr/cid78075/labellisation-e3d.html. Consulté le 23/12/2016.

[22] Circulaire n°2015-018 du 4 février 2015. *Instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018*. Repérée à http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=85723. Consultée le 23/12/2016 .

Dans le domaine 3, *la formation de la personne et du citoyen*, il est indiqué, dans la sous-partie « responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative » des objectifs de connaissances et de compétences, que l'élève :

> comprend en outre l'importance de s'impliquer dans la vie scolaire (actions et projets collectifs, instances), d'avoir recours aux outils de la démocratie (ordre du jour, compte-rendu, votes notamment) et de s'engager aux côtés des autres dans les différents aspects de la vie collective et de l'environnement[23].

Dans le domaine 4, *les systèmes naturels et les systèmes techniques*, l'élève se familiarise avec le monde technique en réalisant que : « la démarche technologique consiste à rechercher l'efficacité dans un milieu contraint (en particulier par les ressources) pour répondre à des besoins humains, en tenant compte des impacts sociaux et environnementaux.[24]» Il est ensuite mentionné dans les objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun, à la sous-partie « responsabilité individuelles et collectives » que l'élève :

> connaît l'importance d'un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé et comprend ses responsabilités individuelle et collective. Il prend conscience de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, de ses conséquences sanitaires et de la nécessité de préserver les ressources naturelles et la diversité des espèces. Il prend conscience de la nécessité d'un développement plus juste et plus attentif à ce qui est laissé aux générations futures. Il sait que la santé repose notamment sur des fonctions biologiques coordonnées, susceptibles d'être perturbées par des facteurs physiques, chimiques, biologiques et sociaux de l'environnement[25].

Le domaine 5, *les représentations du monde et l'activité humaine*, est consacré à la compréhension de la manière dont les êtres humains habitent et façonnent le monde dans lequel ils vivent. Il s'agit d'un domaine essentiel du socle pour l'EDD. Dans les objectifs de connaissances et de compétences est souligné notamment que :

> L'élève identifie ainsi les grandes questions et les principaux enjeux du développement humain, il est capable d'appréhender les causes et les conséquences des inégalités, les sources de conflits et les solidarités, ou encore les problématiques mondiales concernant l'environnement, les ressources, les échanges, l'énergie, la démographie et le climat[26].

---

[23] Bulletin officiel n° 17 du 23 avril 2015. *Socle commun de connaissances, de compétences et de culture*. Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=87834. Consulté le 30/12/2016.
[24] Ibid.
[25] Ibid.
[26] Ibid.

L'élève est encouragé à imaginer, concevoir et réaliser des productions de natures diverses. Pour ce faire, il doit tenir compte : « des contraintes des matériaux et des processus de production en respectant l'environnement.[27] »

L'aspect économique et social du développement durable y est également souligné :

> Pour mieux connaitre le monde qui l'entoure comme pour se préparer à l'exercice futur de sa citoyenneté démocratique, l'élève pose des questions et cherche des réponses en mobilisant des connaissances sur : […] – les principales manières de concevoir la production économique, sa répartition, les échanges qu'elles impliquent ; - les règles et le droit de l'économie sociale et familiale, du travail, de la santé et de la protection sociale[28].

2.3 Place de l'EDD dans les programmes de 2015 des cycles 2 et 3

L'EDD est présente dans les nouveaux programmes de 2015 à travers différentes disciplines. Voici quelques éléments qui s'inscrivent pleinement dans les objectifs d'EDD :

En EMC (Enseignement Moral et Civique), à l'item *La sensibilité : soi et les autres* est mentionné en objets d'enseignement : « le soin du corps et de l'environnement immédiat et plus lointain » et « le soin des biens personnels et collectifs » rattachés à la compétence 2/a- *Prendre soin de soi et des autres* au cycle 2 et 2/b- *Manifester le respect des autres dans son langage et son attitude* au cycle 3[29]. Au cycle 2, le développement durable est clairement cité en objet d'apprentissage dans l'item : *L'engagement : agir individuellement et collectivement*, compétence 2/a : *Prendre des responsabilités dans la classe et dans l'école*. Dans les exemples de pratiques figure notamment le fait d'engager la classe dans des actions de solidarité ou en faveur de l'environnement. Un des objectifs de formation de cet item, que l'on retrouve également au cycle 3, est de : « prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique »[30].

Dans l'enseignement, questionner le monde, au cycle 2, une des compétences travaillées est d'adopter un comportement éthique et responsable. A travers cette discipline, les élèves sont amenés à « développer un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé grâce à une attitude raisonnée fondée sur la connaissance » mais aussi à mettre en

---

[27] Bulletin officiel n° 17 du 23 avril 2015. *Socle commun de connaissances, de compétences et de culture*. Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=87834. Consulté le 30/12/2016.
[28] Ibid.
[29] Bulletin officiel spécial n°6 du 25 juin 2015. *Programme d'enseignement moral et civique.* Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=90158. Consulté le 02/03/2017.
[30] Ibid.

pratique les premières notions d'éco gestion de l'environnement par des actions simples individuelles ou collectives : gestion des déchets, du papier, économies d'eau et d'énergie »[31]. Dans le champ 1, *questionner le monde du vivant, de la matière et des objets*, il est notamment proposé en exemple de situations et d'activités le « suivi de ce qui entre et sort de la classe (papier, recyclage), de la cantine (aliments, eau, devenir des déchets) »[32].

Au cycle 3, au programme de sciences et technologie, figure également la compétence travaillée : *adopter un comportement éthique et responsable*. Pour ce faire les élèves doivent être capables de : « relier des connaissances acquises en sciences et technologie à des questions de santé, de sécurité et d'environnement » et de « mettre en œuvre une action responsable et citoyenne, individuellement ou collectivement, en et hors milieu scolaire, et en témoigner»[33]. Dans l'item, *matériaux et objets techniques*, il est notamment préconisé, dans les exemples de situations et d'activités, que les élèves exercent leur esprit critique dans des choix de matériaux lors de la l'analyse et de la production d'objets techniques en tenant compte de leurs caractéristiques physico-chimiques et de leurs impacts sur l'environnement. Dans le champ : *La planète Terre. Les êtres vivants dans leur environnement*, est mentionné en attendu de fin de cycle : « identifier des enjeux liés à l'environnement » [34]. La répartition des êtres vivants et le peuplement des milieux est ainsi traité (écosystèmes, biodiversité, aménagement de l'espace les humains et contraintes naturelles, impacts technologiques positifs et négatifs sur l'environnement, devenir des matériaux…).

En géographie, les différents thèmes du programme de cycle 3 permettent de réfléchir aux enjeux liés au développement durable des territoires. C'est le cas, par exemple, en CM1, du thème 1 sur l'étude des lieux de vie ou du thème 3 sur la consommation en France et la satisfaction des besoins alimentaires, en énergie et en eau. Au CM2, les thèmes *Se déplacer* et *Mieux habiter* invitent particulièrement à réfléchir aux manières de repenser nos modes de déplacement et d'habitat pour améliorer nos cadres de vie et préserver l'environnement. Cette réflexion se poursuit en classe de sixième.

---

[31] Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015. *Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2).* Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94753. Consulté le 02/03/2017.
[32] Ibid.
[33]Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015. *Programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3).* Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94708. Consulté le 02/03/2017.
[34] Ibid.

Ces différents exemples démontrent la diversité des thèmes pouvant être abordés : l'eau, l'énergie, l'alimentation, l'air, les transports, la santé, les paysages, les matériaux, l'habitat…Ces différentes thématiques sont consultables sur le site d'Eduscol[35].

Tous les enseignements du programme peuvent être impliqués dans l'EDD et la circulaire en vigueur insiste sur l'importance de l'interdisciplinarité et la démarche de projet pour mener à bien cette éducation.

2.4 EDD dans l'académie de Guadeloupe

Il existe dans l'académie une cellule EDD composée d'une coordonnatrice académique et de deux conseillers pédagogiques (un pour le premier degré et un autre pour le second degré). Elle travaille en partenariat avec les Inspecteurs Académiques- Inspecteurs Pédagogiques Régionaux (IA-IPR) d'histoire-géographie et de SVT, et l'Inspecteur de l'Education Nationale – Enseignement Technologique (IEN-ET) ainsi que les inspecteurs de circonscription, l'ensemble des autres conseillers pédagogiques et les référents EDD dans le secondaire (un par établissement). Elle collabore également avec les partenaires extérieurs, publics ou privés, pour mettre en œuvre de l'EDD dans l'académie.

Depuis 2012, l'académie organise tous les deux ans un forum pédagogique sur l'éducation au développement durable. La troisième édition a eu lieu les 17 et 18 mars 2016. Les communautés éducatives et différents acteurs impliqués dans le développement durable en Guadeloupe se sont ainsi réunis pour débattre des enjeux liés au développement durable. Une sélection des meilleurs projets et actions pédagogiques réalisés par les élèves de l'académie y a notamment été présentée. Lors de ce forum a été signé la convention cadre de partenariat 2016-2020 relative à l'éducation au territoire et au développement durable avec les partenaires suivants : le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Communauté d'Agglomération du Nord Grande Terre (CANGT), la Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Guadeloupe (DEAL), la Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF), la Direction des Affaires Culturelles (DAC), le Conseil

[35] Eduscol. (2014). *Les grandes thématiques du développement durable*. Repéré à http://eduscol.education.fr/cid47860/les-grandes-thematiques-du-developpement-durable.html. Consulté le 12/12/2016.

d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), le Parc National de Guadeloupe (PNG), l'Office National des Forêts (ONF), l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), le Bureau de Recherche Géologique et Minières (BRGM).

Selon le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'académie de Guadeloupe comptabilisait, en juillet 2015, 53 projets d'éducation au développement durable dans les écoles, collèges et lycées et deux établissements labellisés E3D[36]. Actuellement, 19 écoles et établissements[37] de l'académie ont fait une demande de labellisation.

L'EDD s'inscrit dans les stratégies nationales et internationales du développement durable. La France a souligné l'importance de cette éducation en l'intégrant en 2013 au code de l'éducation. La dernière circulaire relative à l'EDD de 2015 se fixe comme objectif d'inscrire l'EDD dans l'ensemble des programmes, des écoles et des établissements d'ici 2020. L'importance de la mise en place de projets et de partenariats y est à nouveau réaffirmée. L'académie de Guadeloupe s'inscrit pleinement dans cette optique à travers notamment la convention cadre de partenariat 2016-2020 relative à l'éducation au territoire et au développement durable.

L'importance de l'EDD est donc clairement affichée dans les textes officiels. Il convient à présent de s'interroger sur sa mise en œuvre à l'école élémentaire dans l'académie de Guadeloupe.

[36] Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. *Nombre de projets d'éducation au développement durable dans les écoles, les collèges et lycées*. Repéré à www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/.../a7-2-nbre-projets-edd2015-b.xl. Consulté le 02/03/2017.
[37] Neuf écoles, neuf collèges et un Institut Médico-Educatif (IME).

Partie 2 : Mise en œuvre de l'EDD à l'école élémentaire

Lors de cette année de formation, nous nous sommes interrogée sur les difficultés que pouvaient rencontrer les PE pour mettre en pratique l'EDD dans leur classe. A travers nos recherches bibliographiques, nous avons découvert une étude réalisée en 2016 par Thomas Foinet, alors professeur des écoles stagiaire (PES), mettant en évidence certaines de ces difficultés. Les résultats du questionnaire soulignent notamment que, si la très grande majorité des enseignants du premier degré considère comme important ou très important le développement durable (96% des 75 enseignants ayant répondu au questionnaire en ligne) et que près de 88 % affirment que c'est le rôle de l'école de promouvoir le développement durable, 77 % d'entre eux estiment cependant que les outils pédagogiques ne sont pas suffisants ou peu accessibles pour mettre en œuvre l'EDD dans leur classe[38].

Pour mieux appréhender la pratique de l'EDD, nous avons réalisé, entre le mois de décembre et de février, dix entretiens semi-directifs, de vingt à trente minutes chacun, auprès d'enseignants d'écoles élémentaires[39]. Nous avons interviewé huit femmes et deux hommes. Les enseignants interrogés, connaissances personnelles ou rencontrés sur nos lieux de stage, sont d'anciennetés variées allant de 2 ans à 25 ans et exercent dans six circonscriptions différentes, du CP au CM2[40]. Ces entretiens nous ont permis de constater que huit PE consultés sur dix n'ont pu nommer qu'un ou deux outils précis utilisés dans leur classe pour l'EDD depuis qu'ils ont débuté leur carrière d'enseignant. Ces PE expliquent qu'ils manquent d'outils pour pratiquer cette éducation et qu'ils n'ont pas le temps de les chercher.

Au regard de l'importance accordée au développement durable dans notre société et à l'EDD dans les textes officiels, nous pensons que les outils pédagogiques sont nombreux mais que les enseignants ne les connaissent pas et ne savent pas comment se les procurer.

Comment donc remédier à cette difficulté d'accessibilité des outils pédagogiques ?

---

[38] Foinet, T. (2016). *L'Education au Développement Durable. Intégration et difficultés à l'école primaire*. EPR DU EEF. Université des Antilles. ESPE Guadeloupe.
[39] Annexe 1 : Questions pour l'entretien sur la pratique de l'EDD.
[40] Dix enseignants : Un enseignant de CP, deux de CE1, deux de CE2, deux de CM1, un de double niveau CM1-CM2 et deux de CM2.

Nous pensons qu'il serait utile d'élaborer un document répertoriant différents outils pédagogiques et les moyens de se les procurer. Ce fichier permettrait aux enseignants de gagner du temps de recherche et ainsi de mettre en place plus fréquemment l'EDD dans leurs classes. Il pourrait être envoyé par la cellule EDD aux enseignants ou diffusé sur un forum pédagogique par exemple. Nous avons effectué des recherches pour en répertorier quelques-uns dans cet EPR.

1. Des outils pédagogiques pour l'EDD

Les outils pédagogiques sont des moyens éducatifs. Ils doivent être choisis en fonction du thème enseigné, de l'objectif recherché et du public concerné. Ils peuvent être utilisés pour recueillir les représentations initiales des élèves, donner des informations, lancer un débat… Nadine Fink, membre de l'équipe de recherche en didactiques et en épistémologie des sciences sociales souligne, dans un article paru dans un cahier pédagogique sur l'EDD, que la plupart des élèves estiment que c'est lors de débats qu'ils ont le plus appris, les échanges avec les autres élèves leur ayant permis de modifier leur position initiale[41]. Les outils pédagogiques permettent de faciliter la transmission du message et de favoriser la réflexion et les échanges dans le but d'acquérir des compétences. Ils sont de nature diverse : supports matériels, sorties scolaires, animations pédagogiques réalisées par des organismes ressources apportant leurs expertises …

Cet inventaire est réalisé à partir des outils pédagogiques découverts lors de nos recherches durant cette année de formation, ceux utilisés dans nos stages et ceux cités par les enseignants interviewés.

1.1 Les chansons

De nombreuses chansons peuvent être utilisées comme outil pour l'EDD. Une artiste a particulièrement retenu notre attention en raison de son engagement aux côtés d'associations pour la protection des droits de l'enfant et pour la préservation de la planète : Dominique

[41] Fink, N. (2010). Le débat, outil pour dépasser le sens commun ?, *Cahiers Pédagogiques*, 478, 11-13.

Dimey. Elle a notamment été ambassadrice du mouvement *Défi pour la Terre* initié par Nicolas Hulot et sa fondation et par l'ADEME. L'objectif de cette initiative est de sensibiliser l'ensemble de la population aux gestes éco-citoyens. Dominique Dimey a écrit et interprété avec d'autres personnalités la chanson *Défi pour la Terre.* Cette chanson se trouve dans l'album *Touche pas ma planète !* Les paroles et les partitions des chansons sont disponibles gratuitement en ligne[42].

Durant notre premier stage en responsabilité de trois semaines au mois de novembre 2016 avec une classe de CM2, nous avons proposé aux élèves de chanter et d'interpréter une des chansons de cet album qui s'intitule également *Touche pas ma planète* ![43] Cette séquence d'éducation musicale s'est réalisée sur quatre séances. Les trois premières séances ont été consacrées à la mémorisation et la dernière à l'interprétation en jouant sur le volume de la voix pour renforcer l'expressivité. L'identification de la thématique et des messages véhiculés ont été soulevés dès la première séance et rappelés lors des autres séances. Cette chanson souligne l'importance de protéger les richesses de notre planète et condamne la destruction de la nature et la pollution. Cette séquence d'éducation musicale a été utilisée comme élément déclencheur d'une approche transversale sur la lutte contre la pollution :

- En géographie, en lien avec le thème 3 du programme, *Mieux habiter*, les élèves devaient s'interroger sur les façons de repenser le transport en ville pour diminuer la pollution de l'air.
- En français, en lecture et compréhension de l'écrit, ils ont travaillé sur l'album *Voyage à Poubelle-Plage*[44] traitant de la pollution des mers et des plages. Cette séquence avait comme objectif de travailler la compétence : comprendre un texte littéraire et l'interpréter, notamment via la mise en relation des textes et des images.

Un enregistrement audio a été réalisé à la fin de cette séquence afin d'évaluer les élèves et pour qu'ils s'auto-évaluent également en fonction des critères de réussite communiqués auparavant : mémorisation des paroles, respect de la mélodie et du rythme, justesse du chant et intonation expressive. Ce dernier critère a fait l'objet d'une attention particulière car il permet de véhiculer le message contenu dans la chanson. Lors de la dernière séance, sur l'interprétation, les élèves devaient, pour cela, déterminer ensemble le volume de voix à

[42] Dominique Dimey. *Paroles et partitions. Touche pas ma planète !* Repéré à http://www.dominiquedimey.com/fr/paroles_et_partitions/touche_pas_ma_planete_.html. Consulté le 25/04/2017.
[43] Annexe 2 : Paroles de la chanson *Touche pas ma planète !* de Dominique Dimey.
[44] Brami, E. et Jeunet, B. (2006). *Voyage à Poubelle-Plage*. Paris : Seuil jeunesse.

adopter pour chaque passage de la chanson. Cette séance a permis de travailler notamment la compétence : « argumenter un choix dans la perspective d'une interprétation collective »[45]. Après analyse réflexive de cette séquence, nous pensons qu'il est préférable de construire cette grille de critères avec les élèves afin qu'ils se l'approprient mieux. Nous avons donc procédé ainsi au stage suivant.

Lors du deuxième stage en responsabilité, qui s'est déroulé durant quatre semaines du 23 janvier au 17 février 2017, les élèves de CE2 ont travaillé, en enseignement *Questionner le monde*, sur les dangers de la pollution pour les cétacés. Nous avons donc choisi une chanson en lien avec ce thème, *La baleine bleue* de Steve Waring[46].

A travers ces deux expériences, nous avons constaté que les élèves étaient très impliqués lors des séances car les chansons choisies étaient rythmées et adaptées à leur âge. La plus grosse difficulté a été d'ailleurs de canaliser leur engouement en raison notamment du fait qu'ils n'avaient pas l'habitude de pratiquer le chant en classe et qu'ils ont associé ces séances à des moments de détente. Nous avons donc beaucoup insisté sur les critères de réussite pour qu'ils comprennent les exigences de cette discipline. Le fait d'impliquer les élèves à l'élaboration de ces critères est un moyen de donner du sens à l'évaluation. Lors de ces séquences, nous avons régulièrement travaillé en demi-groupe en alternance. Le groupe qui écoutait devait évaluer le groupe qui chantait en fonction des critères de réussite. Cela a favorisé les interactions entre les élèves. Avec plus de temps, nous aurions pu proposer une mise en réseau avec d'autres chansons de ces artistes ou traitant du même thème.

Si cet outil n'a été cité par aucun enseignant lors des entretiens, nous pensons toutefois que les chansons sont des supports stimulants pour les élèves, permettant de mieux comprendre les thématiques et objectifs du développement durable. Le message véhiculé dans la chanson *La Baleine bleue*, par exemple, s'inscrit dans la cible 1 de l'objectif 14 concernant la lutte contre la pollution des mers et des océans.

---

[45] Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015. *Programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3).* Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94708. Consulté le 02/03/2017.

[46] Annexe 3 : Paroles de la chanson *La baleine bleue* de Steve Waring.

1.2 Les jeux

Le Bon Citoyen est un jeu éducatif de société, du type « jeu des petits chevaux », qui se joue de deux à quatre joueurs, à partir de sept ans. Son objectif est d'apprendre aux joueurs à dénoncer les incivilités et à respecter la nature. Il existe en version créole. Le *R.E.C* (Respect Environnement Communal) peut se jouer à partir de huit ans, de deux et jusqu'à six joueurs. Les joueurs progressent dans ce jeu du type « jeu de l'oie », en répondant à des questions permettant de découvrir les bons gestes écologiques, comme par exemple la manière de bien trier ses déchets. Ces jeux pédagogiques sont un moyen de travailler notamment la compétence « Adopter un comportement éthique et responsable » du programme de cycle 2 en enseignement *Questionner le monde*. Ils ont été créés par une Saintannaise, Gwaldys Grégo qui a obtenu la médaille de bronze au concours Lépine. Ils peuvent être commandés sur internet[47]. Ces jeux sont déjà présents dans certaines écoles, notamment à Sainte Anne.

L'association *Mon école, ma baleine* a créé également un jeu pédagogique du type « jeu de l'oie » avec des questions sur les cétacés et la manière de les protéger en lien avec l'objectif 14 de l'agenda 2030 sur la préservation de la vie aquatique. Elle propose également des albums de jeux et des jeux en ligne : mots croisés, fléchés, jeux de mémoire[48]…

Corepile a organisé, à la rentrée 2016, un jeu concours de collecte de piles et petites batteries usagées à destination des écoles et centres de loisirs en France. Cet éco-organisme, sous agrément d'Etat, assure la collecte et le recyclage de piles et accumulateurs portables. 55 000 écoliers de 373 structures se sont mobilisés et ont ainsi collecté 78 tonnes soit trois millions de piles et batteries usagées. Une école de Sainte Anne fait partie des dix gagnants et a remporté un bon d'achat de 500 euros de fournitures scolaires[49]. Une enseignante interrogée a fait participer sa classe de CP à ce concours. Il aurait été intéressant qu'elle intègre ce concours à une séquence sur la gestion des déchets en enseignement *Questionner le monde*.

Les jeux peuvent être aussi réalisés par les élèves eux-mêmes. C'est le cas du jeu de questions sur le réchauffement climatique et ses impacts sur l'agriculture que nous a présenté une enseignante lors d'un entretien. Ce projet, en lien avec la COP 21, a été mené par deux classes de CM2 d'une école de Baie Mahault. Il s'inscrit pleinement dans l'objectif 13 de

---

[47] La MASIF. *La MASIF – Jeux éducatifs*. Repéré à http://lamasif.e-monsite.com/. Consulté le 20/04/2017.
[48] Mon école, ma baleine. *Les jeux*. Repéré à http://www.monecolemabaleine.org/lesjeux.html. Consulté le 20/04/2017.
[49] Corepile. *Grand succès pour le concours de collecte Corepile dans les écoles !*. Repéré à http://www.corepile.fr/grand-succes-concours-de-collecte-corepile-ecoles/. Consulté le 21/04/2017.

développement durable sur la lutte contre les changements climatiques et leurs répercussions de l'agenda 2030.

1.3 Les vidéos

De nombreuses vidéos peuvent servir de support à l'EDD. Celles de la Fondation Tara Expéditions sont particulièrement intéressantes. Elles sont libres de droit et accessibles en ligne. Cette fondation organise depuis 2003 des expéditions sur le voilier, Tara, pour étudier les effets du changement climatique sur les océans. Ces expéditions scientifiques sont réalisées en partenariat avec des laboratoires et institutions scientifiques. En 2015, elle a reçu le statut d'observateur spécial aux Nations Unies et participe depuis activement aux différentes commissions et conférences de l'ONU. Elle y apporte son expertise scientifique sur les enjeux océaniques et a contribué à l'élaboration des 17 objectifs du développement durable, notamment l'objectif 13 sur les mesures à mettre en place pour lutter contre le réchauffement climatique et l'objectif 14 sur la conservation et l'exploitation de manière durable des océans et des mers. De nombreuses autres ressources pédagogiques sont disponibles sur leur site internet : dossiers pédagogiques, fiches d'activités, photographies…[50]

Lors de notre premier stage avec la classe de CM2, nous avons utilisé des vidéos de Vinz et Lou[51] sur les dangers de l'utilisation d'internet dans le cadre d'une séquence d'EMC sur le droit et la règle, rattachée principalement au domaine 3 du SCCCC. Les élèves avaient à élaborer la charte d'utilisation de l'outil informatique et de l'internet. Ces vidéos gratuites sont un excellent moyen d'aborder les enjeux de société de façon humoristique. Les différentes thématiques traitées : le handicap, la protection de l'environnement ou encore la citoyenneté, illustrent le programme d'EMC des cycles 2 et 3. Une formule d'abonnement annuel payant permet d'avoir accès également à des vidéos en anglais ou en espagnol ce qui permet de travailler en interdisciplinarité la compétence « écouter et comprendre » en langue vivante étrangère et des compétences d'EMC, selon le thème choisi, telles que « prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience

[50] Fondation Tara Expéditions. *Ressources pédagogiques*. Repéré à http://oceans.taraexpeditions.org/m/education/les-ressources-pedagogiques/. Consulté le 29/04/2017.
[51] Vinz et Lou. *Abordez les grands enjeux de société avec les 7-12 ans*. Repéré à https://www.vinzetlou.net/fr. Consulté le 29/04/2017.

citoyenne, sociale et écologique » ou encore « accepter les différences »[52]. Quelques-unes sont également traduites en langue des signes française.

Nous avons également utilisé un support vidéo comme outil pédagogique lors de notre deuxième stage pour les CE2. Nous avons projeté un reportage de l'émission *C'est pas sorcier* sur les cétacés en point d'entrée pour aborder les caractéristiques de ces animaux (morphologie, alimentation et habitat) et les dangers qu'ils encourent dans le cadre d'une séquence en enseignement *Questionner le monde*. Les élèves avaient à remplir un questionnaire de compréhension afin de travailler également la compétence en langage oral : « Ecouter pour comprendre des messages oraux »[53].

Il est précisé dans domaine 2 du SCCCC, *les méthodes et outils pour apprendre*, que les outils numériques sont une aide pour amener les élèves à coopérer. Nous avons constaté, lors de ces séances, qu'effectivement le support vidéo a favorisé les interactions entre élèves et la construction collective de l'institutionnalisation. Même les petits-parleurs ont participé aux échanges lors des mises en commun. Nous pensons donc qu'il y a une réelle plus-value à utiliser cet outil numérique dans le cadre des apprentissages.

1.4 Les affiches

L'exposition pédagogique d'affiches sur le développement durable est une opération lancée en 2006 par la fondation Goodplanet, créée et présidée par Yann Arthus Bertrand, le Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le Ministère de l'Ecologie et du développement durable. Elle s'inscrit dans la première phase de généralisation de l'EDD institutionnalisée par la circulaire de 2004. Cette exposition d'affiches est réalisée à partir des photographies de Yann Arthus Bertrand. Elle présente les enjeux environnementaux, sociaux et économiques du monde actuel et à venir. Cette opération, intitulée *Le développement durable, pourquoi ?*, consiste à mettre gratuitement à disposition de 50 000 écoles élémentaires, collèges et lycées de France, un kit d'exposition comprenant une vingtaine d'affiches et des fiches pédagogiques. Il existe à ce jour cinq éditions : *Le Développement Durable*, *La Biodiversité*, *L'Energie*, *L'eau*, *La Forêt*.

---

[52] Bulletin officiel spécial n°6 du 25 juin 2015. *Programme d'enseignement moral et civique.* Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=90158. Consulté le 02/03/2017.

[53] Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015. *Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2).* Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94753. Consulté le 02/03/2017.

Chaque école de l'académie de Guadeloupe a reçu une des éditions. Les affiches des différentes éditions sont téléchargeables en ligne et sont accompagnées de ressources pédagogiques[54]. Elles sont également disponibles au réseau Canopé Guadeloupe.

Lors de notre premier stage en responsabilité avec la classe de CM2, nous avons travaillé sur la première édition : *Le développement durable*. Cette édition, disponible également à la bibliothèque de l'ESPE, aborde des thématiques différentes : l'eau, l'énergie, le climat, la biodiversité… Nous avons proposé chaque matin à 08h00, en rituel de français, une affiche à observer, décrire et interpréter. Le texte pédagogique figurant sous la photographie était dans un premier temps caché afin de recueillir les représentations initiales des élèves sur le thème affiché. Après lecture du texte, les élèves poursuivaient leurs échanges sur le sujet. Ce rituel a permis de travailler principalement la compétence en français « comprendre et s'exprimer à l'oral » mais aussi « lire » via le travail de compréhension et d'interprétation des images et des textes conformément au programme de cycle 3.

1.5 Les animations et sorties pédagogiques

De nombreuses structures proposent des animations pédagogiques pour les élèves, en classe ou sur le terrain. Nous en avons sélectionné quelques-unes, de qualité, qui témoignent de la variété des possibilités offertes. Les enseignants souhaitant solliciter l'intervention d'une structure partenaire de la convention cadre sur l'EDD doivent entrer en contact avec la cellule EDD de l'académie. Il en est de même désormais pour le SYVADE.

L'association Compas Austral, fondée en 2006, soutenue par la Fondation Nicolas Hulot, propose cinq spectacles interactifs et scientifiques pour les enfants. L'enfant, tout en s'amusant, devient acteur de l'acquisition de ses connaissances scientifiques. Les expériences sont réalisées avec du matériel du quotidien sans danger et peuvent donc être reproduites à l'école ou à la maison. Ce théâtre sensibilise les élèves au développement durable à travers des thématiques variées. Le spectacle *Cousin Crad'eau* explique par exemple le cycle domestique de l'eau étape par étape et, grâce à l'intervention de différents personnages, sensibilise le public scolaire à la préservation de cette ressource. *La cousine Mancpad'air* amène les spectateurs à comprendre ce qu'est l'effet de serre par des expériences scientifiques

[54] Fondation Goodplanet. *Le développement durable*. Repéré à http://www.ledeveloppementdurable.fr/developpementdurable/. Consulté le 23/04/2017.

simples et amusantes. *Coriolis et Détritus* invite le public à mieux connaitre et respecter la biodiversité marine et les conséquences de la montée des eaux due au réchauffement climatique. Cette compagnie vient régulièrement en Guadeloupe présenter ces spectacles. La dernière tournée a eu lieu du 21 mars au 06 avril 2017[55]. Nous pensons qu'il serait très intéressant de créer ce type de spectacle avec les élèves dans le cadre d'un projet de classe qui serait présenté en fin d'année aux autres classes de l'école et aux parents d'élèves. Cela permettrait de travailler également, à travers le théâtre, la compétence « parler en prenant en compte son auditoire » en langage oral, tout en acquérant des compétences scientifiques.

Le parc national de Guadeloupe, partenaire de la convention cadre académique sur l'EDD, s'attache à sensibiliser le public, notamment les scolaires, au développement durable. Ils mettent en place des animations pour faire connaitre et respecter les milieux terrestres et maritimes. Une équipe assure également des prestations de conseils et d'accompagnements pédagogiques auprès des enseignants en charge de projets en lien avec les thématiques du parc : réserve de biosphère, lamantin, cœurs forestiers du parc national, milieu marin, volcanisme. Elle apporte ainsi son expertise scientifique. Le PNG met également à disposition des enseignants des supports pédagogiques sous format numérique en lien avec la compétence « mobiliser des outils numériques » en *questionner le monde* au cycle 2 et *sciences et technologie* en cycle 3[56].

Une des enseignantes que nous avons interviewées nous a indiqué que l'association *Ecole de la Mer* était venue il y a quelques années faire une intervention dans l'école sur la protection des tortues marines pour les élèves de cycle 2 et 3. Elle avait profité de cette animation pour ensuite réaliser, avec ses élèves de CP, une exposition d'affiches sur les espèces animales menacées. Nous avons contacté cette association pour en savoir un peu plus sur son fonctionnement. Une des membres nous a expliqué qu'ils travaillent en partenariat avec l'aquarium de Guadeloupe sur la mise en œuvre d'actions pédagogiques visant à sensibiliser à la protection du monde marin. Ils peuvent intervenir dans les écoles et établissements scolaires ou dans d'autres structures accueillant des enfants. Leur expertise scientifique sur ce milieu permet d'appuyer une séquence sur le monde du vivant en *questionner le monde* en cycle 2 ou en *sciences et technologie* en cycle 3. Ces ateliers pédagogiques peuvent être

[55] Compas Austral. Théâtre scientifique et pédagogique. *Qui sommes-nous ?*. Repéré à http://www.compasaustral.org/. Consulté le 18/04/2017.

[56] Parc national de la Guadeloupe. *L'éducation à l'environnement et au développement durable*. Repéré à http://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr/des-actions/education-au-developpement-durable/leducation-lenvironnement-et-au-developpement-durable. Consulté le 28/04/2017.

également associés à la visite de l'aquarium. L'association vient d'éditer un livret pédagogique sur la mer afin d'informer sur le milieu marin, ses habitants et les gestes à adopter pour le protéger. Un exemplaire de ce livret est remis à l'école après l'animation.

Ils organisent également des actions ponctuelles pour sensibiliser à la protection de cet environnement comme la journée régionale de nettoyage des fonds sous-marins, du littoral et des rivières de Guadeloupe. En 2015, plus de 1000 bénévoles avaient participé dont 233 élèves. 70 tonnes de déchets avaient été ramassés. La dernière édition a eu lieu le vendredi 14 octobre 2016 pour les scolaires et le dimanche 16 octobre pour les clubs et associations. Un des enseignants interviewés avait inscrit sa classe de CM1/CM2 à cette journée en lien avec une séquence en sciences sur les déchets. Il nous a indiqué que ses élèves étaient très impliqués lors de cette journée et qu'il a pu observer ensuite un changement de comportement en classe et dans l'école vis-à-vis des déchets. Selon lui, il est nécessaire toutefois de renouveler régulièrement ce type d'action car il a constaté que certains élèves avaient repris rapidement la mauvaise habitude de jeter leurs déchets par terre. Il explique cette attitude par le contexte familial qui donnerait parfois le mauvais exemple. Nous pensons donc qu'il est important d'impliquer les parents dans les projets d'EDD afin de les sensibiliser aussi aux enjeux du développement durable.

L'association *Mon école, ma baleine* intervient également en milieu scolaire pour sensibiliser à la protection de la mer et des cétacés. Le Réseau Tortues Marines Guadeloupe (RTMG) propose, quant à lui, des ateliers pédagogiques sur la préservation des tortues marines et de leurs habitats. Les actions de ces structures s'inscrivent pleinement dans l'ODD 14 sur la préservation de la vie aquatique.

Le SYVADE, syndicat mixte regroupant trois communautés d'agglomération et une communauté de commune, a en charge le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés des collectivités membres et l'exploitation de la déchetterie de la Gabarre. Durant notre deuxième stage en responsabilité, nous avions décidé de réaliser une séquence sur la gestion des déchets avec les élèves de CE2. Nous avons fait appel au SYVADE pour qu'ils réalisent en classe une animation sur le tri sélectif en fin de séquence. Après avoir expliqué à la classe les matières qui peuvent être recyclées et les consignes de tri, en collaboration avec la Communauté d'Agglomération du Nord Basse Terre (CANBT), chaque élève devait choisir un déchet et le jeter dans la poubelle appropriée. Cette approche ludique, qui leur a beaucoup plu, a appuyé le travail effectué en classe auparavant.

Cette séquence en *Questionner le monde*, s'inscrit dans le champ *Questionner le monde du vivant, de la matière et des objets*. La compétence travaillée est d'amener les élèves à « adopter un comportement éthique et responsable », en lien avec les domaines 3 et 5 du SCCCC. Elle insiste sur la finalité de cet enseignement : le savoir-être des élèves. L'objectif de ces séances était donc de leur faire acquérir les savoirs et savoir-faire nécessaires pour acquérir une attitude responsable vis-à-vis des déchets : ne pas les jeter dans la nature, consommer différemment pour en réduire la quantité, les trier pour qu'ils soient recyclés lorsque cela est possible. Cette séquence a été réalisée sur six séances à l'aide du hors-série *La Classe* sur l'éducation au développement durable[57]. Elle a permis de traiter les trois aspects du développement durable : environnemental, social et économique.

Ce travail s'est clôturé par la visite de la déchetterie du SYVADE dans le cadre de la première édition du *Carnaval des déchets*. Cette manifestation, pensée en partenariat avec le rectorat, était notamment destinée aux scolaires. Divers partenaires proposaient des ateliers pour sensibiliser les visiteurs à l'importance du tri et du recyclage. L'association Kazabrok, brocante sociale, était notamment présente. Les élèves ont été très intéressés par le fonctionnement de cet organisme solidaire et par l'organisation de la déchetterie.

Nous avons profité de cette séquence pour mettre en place le tri sélectif dans la classe afin d'habituer les élèves à pratiquer ce geste éco-citoyen. Ils y ont de suite adhéré. Nous avons nommés deux élèves responsables chargés de veiller à sa bonne pratique et à pérenniser ce geste après notre départ afin que les élèves acquièrent la compétence : « mettre en pratique les premières notions d'éco gestion de l'environnement par des actions simples individuelles ou collectives : gestion des déchets… »[58]. Cette démarche répond aux instructions de la circulaire relative à l'EDD de février 2015 où il est indiqué :

> *Pour favoriser la sensibilisation des élèves par les pairs et encourager l'engagement civique des élèves, des « délégués au développement durable » ou « éco-délégués » sont désignés dans tous les établissements scolaires, soit au sein de chaque classe, soit au sein de chaque niveau scolaire*[59].

---

[57] Chevaillier, O. et Corpetti, D. (2009). *Pour une éducation au développement durable*. Hors Série La Classe. Revigny-sur-Ornain : Martin Média.

[58] Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015. *Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2).* Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94753. Consulté le 02/03/2017.

[59] Circulaire n°2015-018 du 4 février 2015. *Instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018*. Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=85723. Consulté le 07/05/2017.

Avec plus de temps, nous aurions ainsi proposé aux élèves désignés de relayer les informations sur le tri sélectif et son utilité auprès des autres élèves de l'école afin de mettre en place le tri sélectif dans toutes les classes.

Cette séquence aurait pu se poursuivre par un projet de fabrication de compost par exemple.

A noter que, lors des animations et sorties pédagogiques, il est fréquent que des documents soient remis aux élèves. Ils laissent ainsi une trace de l'intervention et récapitulent les informations essentielles. Le guide *Consommez Malin* a, par exemple, été remis aux élèves de CE2 par le SYVADE. Il y est indiqué comment mieux consommer pour réduire ses déchets et comment les trier. Ces documents peuvent devenir des outils pédagogiques s'ils sont ensuite exploités par l'enseignant dans sa classe.

1.6 La littérature de jeunesse

Lors de nos stages, nous nous sommes régulièrement appuyée sur la littérature de jeunesse pour pratiquer l'EDD. Nous avons utilisé cet outil, d'une part pour des raisons pratiques, la bibliothèque de l'ESPE proposant un large choix d'ouvrages facilement accessibles, et d'autre part parce que les programmes insistent sur l'importance de faire à acquérir aux élèves une culture littéraire commune.

Le programme de cycle 2 en *lecture et compréhension de l'écrit* mentionne : « De cinq à dix œuvres sont étudiées par année scolaire du CP au CE2. Ces textes sont empruntés à la littérature de jeunesse et à la littérature patrimoniale (albums, romans, contes, fables, poèmes, théâtre) »[60].

Le programme de cycle 3 propose, sous forme de tableaux, des grandes entrées qui soulignent les finalités de l'enseignement de la culture littéraire et artistique : « héros/héroines et personnages ; la morale en questions ; se confronter au merveilleux, à l'étrange ; vivre des aventures ; imaginer, dire et célébrer le monde ; se découvrir, s'affirmer dans le rapport aux

[60] Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015. *Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2).* Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94753. Consulté le 02/03/2017.

autres »[61] en CM1 et CM2. Les enjeux littéraires et de formation personnelle y sont précisés avec des indications de corpus. Les textes officiels mettent en avant la nécessité de proposer aux élèves des genres, des formes et des modes d'expressions variés.

Lors de notre premier stage avec la classe de CM2, nous avons travaillé sur l'album *Voyage à Poubelle Plage*[62], écrit sous forme poétique par Elisabeth Brami et illustré par Bernard Jeunet. Nous avons choisi cet album pour travailler la thématique de la lutte contre la pollution débutée en éducation musicale avec la chanson *Touche pas ma planète* ! de Dominique Dimey. Il s'agit, à travers cet ouvrage, d'inviter le lecteur, notamment les enfants, à s'engager dans la lutte contre la pollution des plages par des opérations de nettoyage. Cet album s'inscrit dans l'entrée « la morale en questions » du programme de culture littéraire et artistique au cycle 3.

Cette séquence s'est déroulée sur trois séances. Lors de la première séance, nous avons montré aux élèves la première de couverture, en ayant caché le titre, afin qu'ils émettent des hypothèses sur le titre et le contenu de l'ouvrage. Cette séance, riche en interactions, nous a permis notamment de prendre connaissance des pratiques sociales des élèves et de leurs représentations initiales sur la pollution des mers et des plages. En deuxième séance, nous avons remis aux élèves le texte de l'album, sans image, afin qu'ils identifient le message et les spécificités du texte. Ils se sont ainsi remémorés les caractéristiques de la poésie étudiées auparavant avec l'enseignante titulaire et ont relevé les champs lexicaux. Durant la dernière séance, les élèves avaient des copies de quelques illustrations et devaient les associer à la strophe correspondante. Lors de la mise en commun, nous les avons amenés à justifier leur choix et à dégager le rapport de collaboration entre l'illustration et le texte. L'auteure et critique littéraire, spécialiste de la littérature de jeunesse, Sophie Van der Liden, définit dans son ouvrage, *Lire l'album*, ce rapport de collaboration comme : « l'idée que textes et images travaillent conjointement en vue du sens commun »[63]. La mise en relation du texte et de l'image produit du sens supplémentaire, contrairement au rapport de redondance. La

[61] Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015. *Programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3).* Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94708. Consulté le 02/03/2017.

[62] Brami, E. et Jeunet, B. (2006). *Voyage à Poubelle-Plage*. Paris : Seuil jeunesse.

[63] Van der Linden, S. (2006). *Lire l'album*. Le Puy-en-Velay : l'Atelier du Poisson Soluble.

compétence travaillée, *en lecture et compréhension de l'écrit*, était donc « comprendre un texte littéraire et l'interpréter [64]» notamment par la mise en relation du texte et des images.

Avec plus de temps, nous aurions pu proposer une mise en réseau littéraire sur ce thème de la pollution des mers, avec par exemple l'étude de l'album *Le jour où la mer a disparu*[65], écrit par l'auteure d'origine martiniquaise, Fabienne Kanor, et illustré par l'auteur-illustrateur guadeloupéen, Alex Godard.

Durant le deuxième stage, la classe de CE2 a travaillé sur l'album *Rêves d'océan*[66], réalisé et mis à disposition par l'association *Mon école, ma baleine*. Cet ouvrage souligne l'importance de ne pas polluer la mer afin de protéger les animaux marins. Ces albums sont en lien avec l'ODD n°14 sur la préservation du milieu marin.

Cette séquence, comprenant cinq séances, avait comme objectif principal de travailler la compétence « lire à voix haute » en *lecture et compréhension de l'écrit*. L'accent a été mis sur l'importance de la ponctuation et de la prise en compte de l'auditoire. Un travail de compréhension a donc été fait en amont afin que la lecture soit expressive. Deux séances ont été consacrées à la lecture d'un passage de dialogue afin que les élèves s'entrainent également à lire à plusieurs (groupe de quatre élèves : un narrateur et trois personnages). Après chaque lecture, les élèves échangeaient sur la prestation des différents groupes en fonction des critères de réussite définis. Pour améliorer cette séquence, nous aurions pu enregistrer leurs lectures afin qu'ils puissent s'auto-évaluer ensuite, comme nous l'avions fait en fin de séquence d'éducation musicale.

Lors des entretiens réalisés, l'ensemble des enseignants ont cité la littérature de jeunesse comme outil pédagogique pour l'EDD. Ils expliquent principalement l'intérêt de cet outil par l'identification des élèves aux héros. Nous avons effectivement fait ce constat avec l'album *Rêves d'océan*. Les élèves se sont identifiés aux personnages principaux, les enfants Léa et Matthieu, et ceci d'autant plus que l'histoire se déroule en Guadeloupe. Cette identification aux héros a favorisé la compréhension du message et incité les élèves à protéger le milieu

[64] Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015. *Programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3).* Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94708. Consulté le 02/03/2017.
[65] Kanor, F. et Godard, A. (2007). *Le jour où la mer a disparu*. Paris : Albin Michel Jeunesse.
[66] Pélisson N. et Verin O. (2013). *Rêves d'océan*. Guadeloupe : Collection histoires d'océan. Mon école, ma baleine.

marin. Une enseignante interviewée a également constaté cela en travaillant avec ses élèves de CM2 sur la bande dessinée, *Kalika, la quête du rêve bleu*[67].

Pour pratiquer l'EDD, les enseignants ont également intérêt à s'appuyer sur les documentaires de jeunesse pour apporter aux élèves les connaissances scientifiques nécessaires pour comprendre les enjeux du développement durable.

Au premier stage avec la classe de CM2, nous avons exploité des extraits de deux livres documentaires, adaptés à leur âge, dans le cadre d'une séquence en géographie. L'objectif de cette séquence, qui s'inscrit dans le thème 3 « Mieux habiter », était d'inviter les élèves à réfléchir aux différentes manières de repenser le transport en ville pour diminuer la pollution atmosphérique. Pour débuter ce travail, nous avons sélectionné dans le livre documentaire, *Mon premier guide du développement durable*[68], au chapitre, *les transports*, une représentation graphique permettant de visualiser la corrélation entre l'augmentation du nombre de voitures dans le monde, la hausse des émissions de CO2 et de la température moyenne mondiale[69]. Les élèves avaient déjà travaillé la lecture de graphique avec abscisse et ordonnée avec leur enseignante titulaire. Ils ont constaté que l'augmentation du nombre d'automobiles engendre l'augmentation du C02 dans l'atmosphère et que cela entraine une hausse de la température moyenne mondiale. Cela a permis d'aborder les conséquences du réchauffement climatique : accentuation des phénomènes climatiques (sécheresse, inondation, montée des eaux…) mais aussi les effets de l'augmentation du C02 sur la santé (asthme, allergies, irritations). Les élèves ont alors déduit qu'il est essentiel de diminuer les émissions de C02 dans l'air.

Des données chiffrées sur la consommation de C02 par kilomètre par type de transport[70], recueillis dans l'album documentaire, *Trucs et Astuces pour respecter l'environnement*[71], ont ensuite été proposées aux élèves. Elles mettaient en évidence que la voiture est, de loin, le transport le plus polluant et qu'il est préférable d'utiliser les transports en commun comme le bus ou le tram. Les élèves ont aussi constaté que, pour les courts trajets, il faut mieux prendre son vélo, faire du roller ou marcher, afin de ne pas émettre de C02.

---

[67] Derivery M. et Bergame T. (2012). *Kalika, la quête du rêve bleu*. Gosier : PLB Editions.
[68] Cappe, G. et Delforge, P. (2016). *Mon premier guide du développement durable*. Paris : rue des écoles.
[69] Cf annexe 4 : Graphique extrait de l'ouvrage *Mon premier guide du développement durable* p67.
[70] Cf annexe 5 : Données extraites de l'ouvrage *Trucs et astuces pour respecter l'environnement* p23.
[71] Du Bouetiez, A.S. et Tessier, T. (2011). *Trucs et astuces pour respecter l'environnement*. Paris : Gamma Jeunesse.

Ces extraits de documentaires ont permis de travailler des plusieurs compétences : « comprendre un document » en *Histoire et géographie*, « chercher, raisonner, communiquer » en *Mathématiques* mais aussi « pratiquer des langages » en S*ciences et technologie* avec notamment l'exploitation du graphique. La séquence s'est terminée par un travail en petit groupe de quatre élèves où chaque groupe devait proposer des solutions pour améliorer le transport dans leur ville, Baie Mahault, afin diminuer la pollution atmosphérique. Ils ont ainsi travaillé la compétence « coopérer et mutualiser ». Si nous avions eu plus de temps, nous aurions poursuivi ce travail en groupe par la réalisation d'un schéma légendé de la ville et des transports proposés et ainsi travailler la compétence en géographie « se repérer dans l'espace : construire des repères géographiques »[72].

Durant le deuxième stage avec la classe de CE2, nous avons utilisé également des éléments du livre documentaire, *A la découverte des cétacés des Antilles*[73], pour étudier la morphologie des cétacés dans la cadre de la séquence sur ces mammifères marins en enseignement *Questionner le monde*. Ces informations sont ainsi venues compléter celles du documentaire vidéo[74].

Une enseignante interrogée lors des entretiens nous a indiqué avoir utilisé régulièrement des ouvrages documentaires sur les plantes des Antilles dans le cadre d'un projet de réalisation d'un jardin créole.

En effectuant nos recherches bibliographiques, nous avons découvert que l'éditeur Milan Jeunesse propose plusieurs albums documentaires de qualité traitant de différentes thématiques du développement durable : l'alimentation, les déchets, l'air et sa pollution…

Différents genres de littérature de jeunesse peuvent donc être utilisés pour amener les élèves à s'interroger sur les enjeux du développement durable : fictions ou documentaires. L'ouvrage, *Démarrer l'éducation au développement durable*[75], référence plusieurs livres qui peuvent servir de support à la pratique de l'EDD en classe. Quelques fiches de lecture y sont proposées avec des pistes pédagogiques.

---

[72] Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015. *Programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3).* Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94708. Consulté le 02/03/2017.

[73] Rinaldi C. et R. (2008). *A la découverte des cétacés des Antilles*. Gosier : PLB Editions.

[74] Cf sous partie 1.3 Les vidéos. P26

[75] Demarcy, D. (2012). *Démarrer l'éducation au développement durable*. Amiens : CRDP de l'académie d'Amiens.

Cet inventaire, bien que non exhaustif, nous permet de constater que les outils pédagogiques sont nombreux et variés. L'élaboration d'un document répertoriant les principaux outils pédagogiques permettrait donc de répondre au principal frein évoqué par les enseignants lors des entretiens : le manque de temps pour effectuer la recherche d'outils.

2. Discussion

D'autres difficultés peuvent également expliquer le peu de pratique de l'EDD dans les classes. En effet, bien souvent, les enseignants ont des outils pédagogiques qui permettraient de mettre en place l'EDD dans leur classe, mais ils ne savent pas comment les exploiter. Il nous semble donc essentiel de développer la formation initiale et continue des enseignants. Le manque de formation est d'ailleurs le deuxième frein soulevé par les enseignants dans l'étude de Thomas Foinet : 69 % des PE interrogés estiment ne pas être assez formés[76].

2.1 La formation

La circulaire en vigueur sur l'EDD souligne l'importance de la formation initiale et continue des enseignants. Concernant la formation initiale, il est notamment précisé :

> Dans le cadre de la formation initiale, les rectrices et recteurs sont invités à veiller à ce que l'éducation au développement durable soit prise en compte dans la formation initiale des enseignants au sein des Écoles Supérieures du Professorat et de l'Education (ESPE)[77].

Certaines ESPE intègrent effectivement l'EDD dans leurs formations mais ce n'est pas toujours le cas. Si le développement durable peut être évoqué dans le cadre de cours de sciences, de géographie ou d'EMC par exemple, il n'y a, néanmoins, pas d'heures de cours pleinement dédiées à l'EDD dans la maquette du master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) mention 1° degré à l'ESPE de Guadeloupe. Durant

[76] Foinet, T. (2016). *L'Education au Développement Durable. Intégration et difficultés à l'école primaire*. EPR DU EEF. Université des Antilles. ESPE Guadeloupe.
[77] Circulaire n°2015-018 du 4 février 2015. *Instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018*. Repérée à http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=85723. Consultée le 11/05/2017.

notre année d'alternance, après l'obtention du concours, nous n'avons pas non plus bénéficié de formation à l'EDD.

Nous pensons qu'il est utile d'intégrer l'EDD à la formation initiale des PE car nous avons constaté, à travers nos échanges avec des collègues et les entretiens réalisés, que certains enseignants, d'ancienneté variée, connaissent mal le concept de développement durable. A titre d'exemple, un enseignant interviewé nous a indiqué en début d'entretien, qu'il ne pratique pas l'EDD dans sa classe. En le questionnant sur sa pratique professionnelle, nous avons découvert que le dernier thème travaillé avec ses élèves en EMC était la solidarité. Nous lui avons donc indiqué que cela fait partie de l'EDD, ce qui l'a étonné. En lui demandant ce qu'est, selon lui, le développement durable, il a évoqué la protection environnementale. Nous lui avons ensuite expliqué ce concept en faisant référence aux trois piliers : économique – environnemental et social. En proposant à ses élèves une séquence sur le thème de la solidarité, il a ainsi principalement travaillé le pilier social mais aussi économique du développement durable. D'après nos lectures, cette méconnaissance du concept est fréquente, le développement durable étant souvent résumé aux problématiques environnementales. De ce fait les enseignants, qui n'ont pas été formés au développement durable, traitent essentiellement l'EDD via les thématiques liées à l'environnement.

La formation continue permet également de mieux connaitre ce concept et de savoir comment mettre en œuvre l'EDD efficacement. Comme indiqué dans la circulaire de février 2015 sur l'EDD, c'est aussi le rôle des rectrices et recteurs de s'assurer que cette éducation soit prise en compte dans l'offre de formation continue. Une fois en poste, les enseignants bénéficient de cette formation pour améliorer leurs pratiques professionnelles et s'adapter aux évolutions du système éducatif. Ainsi, 18 h de formation par an sont obligatoires incluant neuf heures minimum de formation à distance, via M@gistere. Pour l'année scolaire 2016-2017, cette plateforme proposait deux formations sur le développement durable : « Développement durable 2015 », pour permettre au personnel du premier degré d'intégrer ce concept dans leur environnement professionnel, et « Aborder le développement durable au cycle 3 ». D'autres formations s'y rattachent également : « Scolarisation des élèves en situation d'handicap » ou encore « Une action école – collège : biodiversité », « Enseigner l'énergie au cycle

3 »[78]…Cette dernière a été adaptée par la mission Sciences/EDD de l'académie : « Enseigner l'énergie au cycle 3, en milieu tropical ».

En outre, il est indispensable de s'informer de manière autonome. Les enseignants doivent donc être formés mais aussi s'auto-former à l'EDD. Ces démarches de formation font partie des compétences demandées aux enseignants. Il est en effet indiqué, à la compétence n°14 du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, que les professeurs et personnels d'éducation doivent : « s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel[79]».

Pour cela, de nombreuses ressources pédagogiques sont à disposition des enseignants. Nous en avons déjà indiqué quelques-unes associées aux outils pédagogiques cités précédemment. Des ressources pédagogiques sont également présentes sur le site internet du Centre Régional de Documentation Pédagogique (CRDP) de l'académie d'Amiens, devenu en 2007, pôle national de compétence en EDD[80]. D'autres sont disponibles en ligne sur Eduscol[81].

Des ouvrages pédagogiques, disponibles à la bibliothèque de l'ESPE ou au réseau Canopé, aident également à la mise en œuvre de l'EDD. En voici quelques exemples :

- *Démarrer l'éducation au développement durable*[82], élaboré par le CRDP de l'académie d'Amiens. Ce livre présente des exemples de projets à l'école primaire et de supports existants notamment en littérature de jeunesse.
- *50 activités pour une éducation au développement durable*[83]. Cet ouvrage propose des exemples d'activités pour les cycles 1 et 2, classées par thème : la biodiversité, les énergies, la solidarité, les déchets…

[78] M@gistere. *Catalogue magistere 1er degré*. Repéré à http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Formation_continue_enseignants/39/9/Catalogue_magistere_1er-degre_rentree_2016_614399.pdf. Consulté le 12/05/2017.

[79] Bulletin officiel n°30 du 25 juillet 2013. *Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation*. Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066. Consulté le 08/05/2017.

[80] Pôle national de compétences et de ressources EDD. *Education au développement durable*. Repéré à https://canope.ac-amiens.fr/edd/. Consulté le 11/05/2017.

[81] Eduscol. (2009). *Une recherche de cohérence à travers les différents domaines d'enseignement*. Repéré à http://eduscol.education.fr/cid47802/une-recherche-coherence.html. Consulté le 11/05/2017.

[82] Demarcy, D. (2012). *Démarrer l'éducation au développement durable*. Amiens : CRDP de l'académie d'Amiens.

[83] Caperan, P. et Urena, L. (2009). *50 activités pour une éducation au développement durable*. Midi-Pyrénées : CRDP Midi-Pyrénées.

- *Pour une éducation au développement durable*, hors-série de la revue *La Classe*[84]. Ce dossier contient des conseils et fiches pédagogiques pour traiter le thème des déchets aux cycles 2 et 3. Nous l'avons utilisé pour réaliser la séquence sur la gestion des déchets durant notre deuxième stage avec la classe de CE2.

La formation doit permettre à l'enseignant de modifier ses pratiques professionnelles pour proposer une éducation au développement durable structurée, qui ait du sens pour les élèves à travers notamment la mise en place de projets.

2.2 Les projets

La pédagogie de projet est un moyen efficace pour donner du sens aux activités proposées aux élèves. Elle permet de se projeter dans le futur avec un objectif à atteindre.

La mise en œuvre d'un projet repose sur l'interdisciplinarité. Antonio Valzan, maître formateur, définit dans son ouvrage, *Interdisciplinarité & situations d'apprentissage*, l'interdisciplinarité comme : « un type d'organisation des activités pédagogiques ayant pour but l'adjonction de différentes matières sollicitées à partir d'un thème étude pour faire aboutir un projet[85] ».

Trois exemples de projets mis en place par les enseignants interviewés avec leur classe ont été cités précédemment : réalisation d'une exposition d'affiches sur les espèces animales menacées (CP), d'un jeu pédagogique sur les effets du réchauffement climatique sur l'agriculture (CM2), création d'un jardin créole (CM2).

Voici deux autres exemples de projets intéressants mis en œuvre récemment par des classes d'écoles élémentaires de l'académie de Guadeloupe :

- La gestion d'une aire marine éducative sur le site de l'anse Loquet à St François :

Une classe de CM2 de l'école de Bragelone a été sélectionnée, dans le cadre du programme national pour le développement d'aires marines éducatives, coordonné par les ministères de

[84] Chevaillier, O. et Corpetti, D. (2009). *Pour une éducation au développement durable*. Hors Série La Classe. Revigny-sur-Ornain : Martin Média.
[85] Valzan, A. (2003). *Interdisciplinarité & situations d'apprentissage*. Paris : Hachette Education.

l'environnement, de l'outremer, et de l'éducation nationale, pour mener à bien ce projet. En partenariat notamment avec l'association référente, *Mon école, ma baleine* et accompagnée par la cellule EDD de l'académie, la classe doit mettre en place des actions pour informer sur le milieu marin et protéger cet environnement.

- La réalisation d'une bande dessinée, *Ti-Jean et Dame Nature* [86]:

Par cette création littéraire, les élèves de CP, CE1 et CE2 de l'école de Pigeon à Bouillante ont mis en avant la nécessité de protéger le patrimoine naturel local. Ce projet a été réalisé en partenariat avec une illustratrice de bandes dessinées et financé par l'ADEME, le conseil général et la ville de Bouillante. Il s'inscrivait dans le cadre d'une des priorités du projet d'école qui était de développer la maitrise de la langue à travers l'étude de l'environnement.

Lors de notre deuxième stage, nous avons invité les élèves de CE2 à créer un recueil illustré de poèmes sur la protection des animaux marins. Ce projet était en lien avec plusieurs séquences réalisées durant ces quatre semaines : la gestion des déchets et la découverte des cétacés des Antilles en enseignement *Questionner le monde*, les caractéristiques de la poésie et l'étude de l'album *Rêves d'océan* en français, lecture-compréhension, et le chant et l'interprétation de *La baleine bleue* en éducation musicale.

La création de ce recueil illustré de poèmes a permis de travailler des compétences en écriture : « produire des écrits en commençant à s'approprier une démarche », « réviser et améliorer l'écrit que l'on a produit » et « copier de manière experte » et en arts plastiques « expérimenter, produire, créer » avec la réalisation des dessins[87]. Les élèves ont travaillé également des compétences d'organisation et de méthodes de travail : coopérer avec le groupe, gérer son temps, présenter son travail avec soin, en lien avec le domaine 2 du SCCCC : *Les méthodes et outils pour apprendre*. Les projets permettent donc d'acquérir des compétences disciplinaires mais aussi transversales.

Les élèves se sont beaucoup impliqués dans la réalisation de ce projet. Le fait que le recueil devait être terminé avant notre départ les a stimulés. Il est donc important de fixer une date limite pour terminer un projet et présenter sa réalisation achevée, mais aussi pour les étapes intermédiaires afin d'augmenter la motivation et l'efficacité des élèves. Une fois fini, les

[86] Année scolaire 2014/2015

[87] Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015. *Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2).* Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94753. Consulté le 02/03/2017.

élèves ont présenté le recueil à la classe de CE1 de l'école et ont dit leurs poèmes devant leurs camarades, ce qui a permis de travailler en amont la compétence en langage oral : « dire pour être entendu et compris en situation d'adresse à un auditoire ou de présentation de textes [88]».

Comme pour tout enseignement, il est nécessaire d'évaluer les compétences travaillées dans le cadre de l'EDD. Thierry de Lacaze, dans sa thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, indique, à propos de l'évaluation de l'EDD, que : « La difficulté de l'enseignant réside dans l'évaluation de la capacité des élèves à mobiliser des connaissances disciplinaires spécifiques à travers un enseignement transdisciplinaire[89]». Il précise ensuite que la démarche de projet est la situation qui permet le mieux d'opérer cette évaluation. Nous pensons qu'il est indispensable d'évaluer le résultat du projet, mais aussi, et surtout, toutes les démarches pour y arriver. Si l'acquisition de connaissances est relativement facile à mesurer, l'évaluation des savoir-faire et savoir-être des élèves est plus complexe. Comme l'ont souligné les enseignants interrogés, cela s'inscrit sur le long terme, par l'observation des comportements des élèves et l'attention portée à leurs propos. Il nous semble notamment essentiel de recueillir les représentations initiales des élèves au début d'un projet afin d'évaluer si celui-ci a fait évoluer leurs conceptions, en particulier celles qui étaient erronées au départ. Ainsi l'enseignant peut également juger l'efficacité de son travail.

Enfin, il est important de souligner le rôle essentiel des partenaires dans la réalisation des projets. En effet, ils apportent leur expertise dans le cadre de la formation des enseignants, d'animations pédagogiques ou dans la mise en œuvre des projets et peuvent apporter également un soutien financier. Cette collaboration avec les partenaires fait partie des compétences demandées aux professeurs et personnel d'éducation comme indiqué dans le référentiel de compétences :

> Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures

[88] Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015. *Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2).* Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94753. Consulté le 02/03/2017.

[89] De Lacaze, T. (2015). *Contextualisation de l'éducation au développement durable en Guadeloupe : conceptions d'acteurs socioéconomiques, d'élèves de cycle 3 et pratiques enseignante.* Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation. Université Antilles- Guyane.

> culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires[90].

Le partenariat, notamment avec les acteurs locaux est d'ailleurs un des objectifs visés par la labellisation E3D.

La note de service sur la labellisation E3D souligne également l'importance d'impliquer l'ensemble de la communauté éducative, dont les parents d'élèves :

> L'E3D peut impliquer l'ensemble de la communauté éducative de l'école ou de l'établissement, en intégrant les enseignants de toutes les disciplines, les élèves, les personnels de direction, de santé et sociaux, d'encadrement et d'entretien, ainsi que les parents d'élèves[91].

Il est nécessaire d'associer les parents dans les projets afin de les sensibiliser aux enjeux du développement durable et de renforcer l'implication des élèves. Cette démarche s'inscrit dans la compétence n°12 du référentiel de compétences : coopérer avec les parents d'élèves. L'implication de l'ensemble de la communauté éducative permet ainsi de créer une véritable culture du développement durable à l'école comme souhaité par la démarche E3D.

Pour développer et améliorer la pratique de l'EDD, il est donc indispensable de rendre plus accessibles les outils pédagogiques. En outre, il est également nécessaire de développer la formation des professeurs des écoles afin qu'ils puissent pratiquer efficacement cet enseignement transversal notamment via la mise en œuvre de projets.

---

[90] Bulletin officiel n°30 du 25 juillet 2013. *Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation*. Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066. Consulté le 08/05/2017.

[91] Note de service n° 2013-111 du 24-7-2013. *Instructions pédagogiques. Démarche globale de développement durable dans les écoles et les établissements scolaires (E3D) – Référentiel de mise en œuvre de labellisation*. Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73193. Consulté le 15/05/2017.

Conclusion

Le développement durable prend une place de plus en plus importante dans les stratégies de développement à l'échelle nationale et internationale. Le programme de développement durable, Agenda 2030, adopté par 193 pays à l'ONU en septembre 2015, fixe 17 objectifs pour éradiquer la pauvreté, garantir la prospérité de tous et protéger la planète. Pour atteindre ces objectifs, tous les acteurs doivent s'impliquer : les gouvernements, le secteur privé, la société civile.

Le gouvernement français, conscient du rôle que doit jouer l'école, a progressivement renforcé la place de l'EDD dans les textes officiels. La dernière circulaire sur l'EDD, datant de février 2015, précise que cette éducation doit commencer dès l'école primaire et s'intégrer dans l'ensemble des programmes, des écoles et des établissements d'ici 2020. Elle incite notamment les structures scolaires à entrer dans une démarche E3D et à solliciter ce label.

Cependant la mise en place de l'EDD en classe peut poser quelques difficultés. A travers nos lectures nous avons découvert que nombreux sont les enseignants qui estiment manquer d'outils pédagogiques pour mettre en œuvre cette éducation. Lors des entretiens que nous avons réalisés, les PE expliquent qu'ils pratiquent peu l'EDD car ils n'ont pas le temps de rechercher des outils pédagogiques adaptés. L'élaboration d'un document répertoriant différents outils pédagogiques et les moyens de se les procurer permettrait donc de résoudre cette difficulté.

L'enseignant doit ensuite choisir les outils adaptés au thème traité, à l'objectif recherché et à sa classe. La difficulté est donc de sélectionner le bon outil et de savoir comment l'exploiter. Pour cela, la formation des enseignants est essentielle : initiale, continue, mais aussi de manière autonome. Ces différentes formes de formation doivent aussi permettre aux enseignants de mieux comprendre le développement durable afin de ne pas traiter uniquement l'aspect environnemental, et de savoir comment aborder cet enseignement transversal. Les PE doivent apprendre à travailler en interdisciplinarité en mettant en œuvre des projets pour donner du sens à cette éducation. La mise en place de partenariats et l'implication de la

communauté éducative, dont les parents d'élèves, dans les projets, permettent de créer une véritable culture du développement durable.

Nos expériences de pratique de l'EDD durant nos stages en école élémentaire nous ont permis de constater que les thématiques proposées intéressent beaucoup les élèves et que la réalisation du recueil de poèmes a été une réelle source de motivation et d'implication. Le projet a permis de travailler des compétences disciplinaires et transversales à travers des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être. Le travail sur l'attitude des élèves est primordial en EDD, l'objectif étant de former les élèves à devenir des futurs citoyens responsables, acteurs du développement durable.

Cette éducation doit se poursuivre tout au long de la scolarité des élèves. Certains pourront choisir d'approfondir ce concept au lycée, en optant pour la filière baccalauréat technologique « Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable » (STI2D). Des formations post-baccalauréat préparent aussi aux nombreux métiers en lien avec l'environnement et le développement durable pour répondre à l'augmentation des offres d'emploi de ce secteur[92].

[92] Studyrama. *Les métiers : Environnement et développement durable*. Repéré à http://www.studyrama.com/formations/fiches-metiers/environnement-developpement-durable/. Consulté le 15/05/2017.

Bibliographie

Fink, N. (2010). Le débat, outil pour dépasser le sens commun ?, *Cahiers Pédagogiques*, 478, 11-13.

Brami, E. et Jeunet, B. (2006). *Voyage à Poubelle-Plage*. Paris : Seuil jeunesse.

Caperan, P. et Urena, L. (2009). *50 activités pour une éducation au développement durable*. Midi-Pyrénées : CRDP Midi-Pyrénées.

Cappe, G. et Delforge, P. (2016). *Mon premier guide du développement durable*. Paris : rue des écoles.

Chevaillier, O. et Corpetti, D. (2009). *Pour une éducation au développement durable*. Hors Série La Classe. Revigny-sur-Ornain : Martin Média.

De Lacaze, T. (2015). *Contextualisation de l'éducation au développement durable en Guadeloupe : conceptions d'acteurs socioéconomiques, d'élèves de cycle 3 et pratiques enseignante.* Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation. Université Antilles- Guyane.

Demarcy, D. (2012). *Démarrer l'éducation au développement durable*. Amiens : CRDP de l'académie d'Amiens.

Derivery M. et Bergame T. (2012). *Kalika, la quête du rêve bleu*. Gosier : PLB Editions.

Du Bouetiez, A.S. et Tessier, T. (2011). *Trucs et astuces pour respecter l'environnement*. Paris : Gamma Jeunesse.

Foinet, T. (2016). *L'Education au Développement Durable. Intégration et difficultés à l'école primaire*. EPR DU EEF. Université des Antilles. ESPE Guadeloupe.

Kanor, F. et Godard, A. (2007). *Le jour où la mer a disparu*. Paris : Albin Michel Jeunesse.

Pélisson N. et Verin O. (2013). *Rêves d'océan*. Guadeloupe : Collection histoires d'océan. Mon école, ma baleine.

Rinaldi C. et R. (2008). *A la découverte des cétacés des Antilles*. Gosier : PLB Editions.

Valzan, A. (2003). *Interdisciplinarité & situations d'apprentissage*. Paris : Hachette Education.

Van der Linden, S. (2006). *Lire l'album*. Le Puy-en-Velay : l'Atelier du Poisson Soluble.

Veyret, Y. (2008). *Comprendre le développement durable*. Bordeaux : CRDP Aquitaine.

Sitographie

Bulletin officiel n° 17 du 23 avril 2015. *Socle commun de connaissances, de compétences et de culture*. Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=87834. Consulté le 30/12/2016.

Bulletin officiel spécial n°6 du 25 juin 2015. *Programme d'enseignement moral et civique.* Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=90158. Consulté le 02/03/2017.

Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015. *Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2).* Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94753. Consulté le 02/03/2017.

Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015. *Programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3).* Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94708. Consulté le 02/03/2017.

Bulletin officiel n°30 du 25 juillet 2013. *Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.* Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066. Consulté le 08/05/2017.

Circulaire n°77-300 du 29 août 1977. *Instruction générale sur l'éducation des élèves en matière d'environnement*. Repérée à http://media.eduscol.education.fr/file/EEDD/21/8/circulaire1977_115218.pdf. Consultée le 22/12/2016.

Circulaire n°2004-110 du 8 juillet 2004. *Généralisation d'une éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD) - rentrée 2004*. Repérée à http://www.education.gouv.fr/bo/2004/28/MENE0400752C.htm. Consultée le 22/12/2016.

Circulaire n°2007-077 du 29-3-2007, *Education au développement durable - Seconde phase de généralisation de l'éducation au développement durable (EDD)*. Repérée à http://www.education.gouv.fr/bo/2007/14/MENE0700821C.htm. Consultée le 23/12/2016.

Circulaire n°2011-186 du 24-10-2011. *Education au développement durable - Troisième phase de généralisation de l'éducation au développement durable (EDD).* Repérée à http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=58234. Consultée le 23/12/2016.

Circulaire n°2015-018 du 4 février 2015. *Instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018*. Repérée à http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=85723. Consultée le 23/12/2016.

Compas Austral. Théâtre scientifique et pédagogique. *Qui sommes-nous ?*. Repéré à http://www.compasaustral.org/. Consulté le 18/04/2017.

COP21. (2015). *Les mots de l'accord*. Repéré à http://www.cop21.gouv.fr/les-mots-de-laccord/. Consulté le 21/12/2016.

Corepile. *Grand succès pour le concours de collecte Corepile dans les écoles !*. Repéré à http://www.corepile.fr/grand-succes-concours-de-collecte-corepile-ecoles/. Consulté le 21/04/2017.

Eduscol. (2014). *Qu'est-ce que l'éducation au développement durable ?* Repéré à http://eduscol.education.fr/cid79021/qu-est-ce-que-l-education-au-developpement-durable.html. Consulté le 12/12/2016.

Eduscol. (2014). *Labellisation E3D. L'éducation au développement durable*. Repéré à http://eduscol.education.fr/cid78075/labellisation-e3d.html. Consulté le 23/12/2016.

Eduscol. (2014). *Les grandes thématiques du développement durable*. Repéré à http://eduscol.education.fr/cid47860/les-grandes-thematiques-du-developpement-durable.html. Consulté le 12/12/2016.

Eduscol. (2009). *Une recherche de cohérence à travers les différents domaines d'enseignement*. Repéré à http://eduscol.education.fr/cid47802/une-recherche-coherence.html. Consulté le 11/05/2017.

Fondation Goodplanet. *Le développement durable*. Repéré à http://www.ledeveloppementdurable.fr/developpementdurable/. Consulté le 23/04/2017.

Fondation Tara Expéditions. *Ressources pédagogiques*. Repéré à http://oceans.taraexpeditions.org/m/education/les-ressources-pedagogiques/. Consulté le 29/04/2017.

La MASIF. *La MASIF – Jeux éducatifs*. Repéré à http://lamasif.e-monsite.com/. Consulté le 20/04/2017.

Loi constitutionnelle n° 2005-205 du 1 mars 2005 relative à la Charte de l'environnement. Repérée à https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000790249. Consultée le 23/12/2016.

Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013. *Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République*. Repérée à https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027677984. Consultée le 23/12/2016.

M@gistere. *Catalogue magistere 1er degré*. Repéré à http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Formation_continue_enseignants/39/9/Catalogue_magistere_1er-degre_rentree_2016_614399.pdf. Consulté le 12/05/2017.

Ministère des affaires étrangères. (2012). *1972- 2012 L'Odyssée du développement durable*. Repéré à http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/sites/odyssee-developpement-durable/. Consulté le 19/12/2016.

Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (2015). *Nombre de projets d'éducation au développement durable dans les écoles, les collèges et lycées*. Repéré à www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/.../a7-2-nbre-projets-edd2015-b.xl. Consulté le 02/03/2017.

Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer (2015). *Objectifs du développement durable*. Repéré à http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/16147-1_ODD_4Pages_A4_DEF_LIGHT.pdf. Consulté le 19/12/2016.

Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer. *Indicateurs ODD 2015-2030*. Repéré à http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/developpement-durable/s/indicateurs-odd-2015-2030.html. Consulté le 21/12/2016.

Note de service n° 2013-111 du 24-7-2013. *Instructions pédagogiques. Démarche globale de développement durable dans les écoles et les établissements scolaires (E3D) – Référentiel de mise en œuvre de labellisation*. Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73193. Consulté le 15/05/2017.

ONU, (2015). *Objectifs du développement durable, 17 objectifs pour transformer le monde*. Repéré à http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/. Consulté le 19/12/2016.

Parc national de la Guadeloupe. *L'éducation à l'environnement et au développement durable*. Repéré à http://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr/des-actions/education-au-developpement-durable/leducation-lenvironnement-et-au-developpement-durable. Consulté le 28/04/2017.

Pôle national de compétences et de ressources EDD. *Education au développement durable*. Repéré à https://canope.ac-amiens.fr/edd/. Consulté le 11/05/2017.

Rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale. (2003). Repéré à http://www.or2d.org/or2d/Education_au_DD_files/IGEN-2003-ERE-EDD.pdf. Consulté le 22/12/2016.

Studyrama. *Les métiers : Environnement et développement durable*. Repéré à http://www.studyrama.com/formations/fiches-metiers/environnement-developpement-durable/. Consulté le 15/05/2017.

Vinz et Lou. *Abordez les grands enjeux de société avec les 7-12 ans*. Repéré à https://www.vinzetlou.net/fr. Consulté le 29/04/2017.

Table des images

Image 1 : Les trois piliers du développement durable [93]……..….9

Image 2 : Objectifs du développement durable [94]…….……...11

Table des annexes

Annexe 1 : Questions pour l'entretien sur la pratique de l'EDD…….……53

Annexe 2 : Synthèse des entretiens sur l'EDD……54

Annexe 3 : Paroles de la chanson *Touche pas ma planète !* de Dominique Dimey……57

Annexe 4 : Paroles de la chanson *La baleine bleue* de Steve Waring…….59

Annexe 5 : Graphique extrait de l'ouvrage *Mon premier guide du développement durable*. p67…….……60

Annexe 6 : Données extraites de l'ouvrage *Trucs et astuces pour respecter l'environnement* p23……..……61

[93] Eduscol. (2014). *Qu'est-ce que l'éducation au développement durable ?* Repéré à http://eduscol.education.fr/cid79021/qu-est-ce-que-l-education-au-developpement-durable.html. Consulté le 12/12/2016.

[94] ONU, (2015). Objectifs du développement durable, 17 objectifs pour transformer le monde. Repéré à http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/. Consulté le 19/12/2016.

Annexe 1

Entretien sur la pratique de l'éducation au développement durable à l'école élémentaire

Niveau de classe :

1- Quelles sont les représentations de vos élèves sur le développement durable ?
Quelles sont les plus fréquentes ? Celles qui vous ont le plus marquées ?

2- Comment abordez-vous l'éducation au développement durable avec vos élèves ?
(thèmes, enseignements, interdisciplinarité, lien avec les programmes…)

3- Avez-vous déjà fait participer des élèves à un projet sur le développement durable ?

Si oui, lequel ? Avec quels partenaires ? Quel niveau de classe ?

4- Quels outils pédagogiques utilisez-vous pour les éduquer au développement durable ?
Quels sont les outils, selon vous, les mieux adaptés ? Pourquoi ?
Comment y avez-vous accès ?

5- Utilisez-vous la littérature de jeunesse dans le cadre de l'EDD ?

Si oui, quel type et quel genre de littérature (*écrits fictionnels – fonctionnels ; albums, romans, magasines…)* ? Comment choisissez-vous les livres proposés aux élèves ? Où les trouvez-vous ? Avez-vous des difficultés pour vous les procurer ?

(Recueillir le titre des supports utilisés)

6- La littérature de jeunesse est-elle, selon vous, un support pertinent pour éduquer les élèves au développement durable ? Si oui, pourquoi ?

7- Comment évaluez-vous les effets l'EDD sur vos élèves ?

Annexe 2

Synthèse des entretiens sur l'EDD

Entretien Semi directif PE	1- Représentations initiales des élèves sur le DD	2 - Manières d'aborder l'EDD	3- Projets	4- Supports pédagogiques	5- Utilisation de la littérature de jeunesse
CP	Tri sélectif	Interdisciplinarité Entrée : lecture (français)	Exposition d'affiches sur les espèces animales menacées.	-Animation pédagogique de *l'Ecole de la mer* sur la protection des tortues marines. -Vidéos sur le tri sélectif. - Participation au jeu concours de *Corepile* mais pas de séquence pédagogique sur les déchets. -Sorties terrain	Support fréquemment utilisé. Pas de titre en tête.
CE1	Lutte contre la pollution	Transversalité	non	Sortie pédagogique dans le quartier. Littérature de jeunesse.	Livre sur le cycle de l'eau : *Perlette, goutte d'eau* Livres commandés sur Internet. Réseau Canopé.
CE1	Réutilisation Recyclage des déchets	Pluridisciplinarité Sciences	non	Sorties terrain Vidéos Livres Pas d'exemples précis.	En appui. Pas en point de départ mais pour renforcer un thème travaillé.
CE2	Tri des déchets	Pluridisciplinarité Entrée : littérature de jeunesse	non	Visite de la déchetterie. Vidéos. Littérature de jeunesse.	Fréquemment. Textes fonctionnels et fictionnels notamment sur la pollution.
CE2	Recyclage	Pluridisciplinarité Français – questionner le monde	non	Sorties pédagogiques. Littérature de jeunesse.	Textes fictionnels et documentaires trouvés sur Internet.
CM1	Ne sait pas	Sciences : déchets EMC : gestes éco-citoyens	non	Vidéos. Littérature de jeunesse.	BD Pas de titre en tête.

CM1	Recyclage	Sciences : cycle de l'eau – Energies renouvelables. EMC : Gestes éco-citoyens.	non	Sorties terrain Vidéos sur Internet. Littérature de jeunesse.	Textes littéraires et documentaires Sources : Sites référencés par le ministère. Pas d'exemple précis.
CM1 CM2	Ne sait pas	Sciences EMC : geste éco-citoyen	non	Participation à la journée de nettoyage des plages organisée par l'Ecole de la mer. Vidéos sur Internet. Textes littéraires.	Oui mais pas d'exemple en tête.
CM2	Tri sélectif – énergies renouvelables- pollution des sols avec le chlordécone.	Pluridisciplinarité et interdisciplinarité -Sciences -Géographie -Français	Création d'un jardin créole.	Tous supports : Documentaires (vidéos et textes) Sorties pédagogiques (station d'épuration – éoliennes à Petit Canal)	Documentaires Roman : *La rue Cases – Nègres*
CM2	Ne sait pas	Interdisciplinarité – Projets. Formation aux éco-gestes.	Réalisation d'un jeu questions sur les effets du réchauffement climatique sur l'agriculture. Création d'un jardin créole.	Animations pédagogiques : intervention d'un météorologue. Sorties pédagogiques : site de l'INRA à Petit Canal. Usine de Gardel, jardin de Buckimgham à Marie Galante. Recherches sur Internet. Littérature de jeunesse.	Fonctionnels (documentaires variés notamment encyclopédiques) Fictionnels : exemple BD *Kalika, la quête du rêve bleu.*

Si les sciences sont de loin l'enseignement le plus cité pour pratiquer l'EDD, l'ensemble des enseignants interrogés envisage néanmoins cette éducation de façon pluridisciplinaire ou interdisciplinaire. Toutefois, seulement trois PE sur les dix interviewés ont mis en place un projet d'EDD dans leur classe durant leur carrière.

La grande majorité pratique peu l'EDD notamment en raison du manque de temps pour rechercher des outils pédagogiques adaptés. Deux types d'outils pédagogiques ont été cités par l'ensemble des PE : les sorties pédagogiques et la littérature de jeunesse. Selon eux, les sorties marquent particulièrement les élèves car cela les change du cadre habituel de la classe. Concernant la littérature de jeunesse, peu d'entre eux ont pu donner des exemples précis

d’ouvrages, mais tous affirment utiliser régulièrement ce support pédagogique. Ils précisent pour les écrits fictionnels que l’identification aux personnages principaux permet de mieux véhiculer le message. Ils insistent également sur l’importance d’utiliser des textes documentaires pour apporter les connaissances nécessaires à la compréhension du message.

Pour évaluer les effets de l’EDD, les enseignants interviewés s’attachent à observer le comportement des élèves dans la classe et dans la cour de récréation. Ils sont attentifs également leurs propos. Tous affirment que la finalité de l’EDD est le savoir-être des élèves et que cela se construit sur le long terme, en collaboration avec l’ensemble de la communauté éducative dont les parents d’élèves.

Annexe 3

Touche pas ma planète !

Paroles : Dominique Dimey / Album : *Touche pas ma planète*

Couplet 1

Je veux marcher pieds nus sur le sable blanc

M'envoler dans le ciel avec les goélands

Je veux voir les poissons nager sous les coraux

Les vagues me feront un manteau

Touche pas ma planète !

Je veux sentir l'air pur, pouvoir respirer

Les parfums de nature, les écorces oubliées

Je veux sentir l'odeur de la forêt mouillée

Les arbres me feront un collier

Touche pas ma planète !

Refrain

Vous qui osez faire de la Terre un désert

Vous qui osez faire une poubelle de la mer

On vous laissera pas faire

Nous on veut pas se taire.

Toi qui aimes la vie, la protèges, la respectes

Toi qui veux demain une Terre parfaite

Vas-y, chante à tue-tête

Touche pas ma planète !

Vas-y, chante à tue-tête

Touche pas ma planète !

Vas-y, chante à tue-tête

Touche pas ma planète !

Couplet 2

Je veux des mots de paix inscrits sur les pierres

De l'eau et des forêts pour la planète entière

Je veux des chants d'oiseaux pour ouvrir les matins

Le vent me fera un écrin

Touche pas ma planète !

Je veux des animaux des plantes et des fleurs

Des hommes qui savent encore se parler de bonheur

Je veux le beau sourire dans les yeux des enfants

La vie comme un grand cerf-volant

Touche pas ma planète !

Refrain

Vous qui osez faire de la Terre un désert

Vous qui osez faire une poubelle de la mer

On vous laissera pas faire

Nous on veut pas se taire.

Toi qui aimes la vie, la protèges, la respectes

Toi qui veux demain une Terre parfaite

Vas-y, chante à tue-tête : Touche pas ma planète ! (X5)

Annexe 4

La baleine bleue

Paroles et Musique: Steve Waring

Refrain :

La baleine bleue cherche de l'eau
Pour déboucher tous ses tuyaux
La baleine bleue cherche de l'eau
Pour déboucher tous ses tuyaux
Eau, eau, eau, eau H2O (X2)

Elle a trouvé beaucoup de choses (X4)
Beaucoup de choses (X2)
Mais pas de l'eau (X2)
Eau H2O (X2)

Refrain

Elle a trouvé du détergent (X4)
Du détergent (X2)
Beaucoup de choses (X2)
Mais pas de l'eau (X2)
Eau H2O (X2)

Refrain

Elle a trouvé un pétrolier (x4)
Un pétrolier (x2)
Du détergent (x2)
Beaucoup de choses (x2)
Mais pas de l'eau (x2)
Eau H2O (x2)

Refrain

Elle a trouvé du DDT (x4)
Du DDT (x2)
Un pétrolier (x2)
Du détergent (x2)
Beaucoup de choses (x2)
Mais pas de l’eau (x2)
Eau H2O (x2)

Refrain

Annexe 5

Graphique extrait de l'ouvrage *Mon premier guide du développement durable* p67.

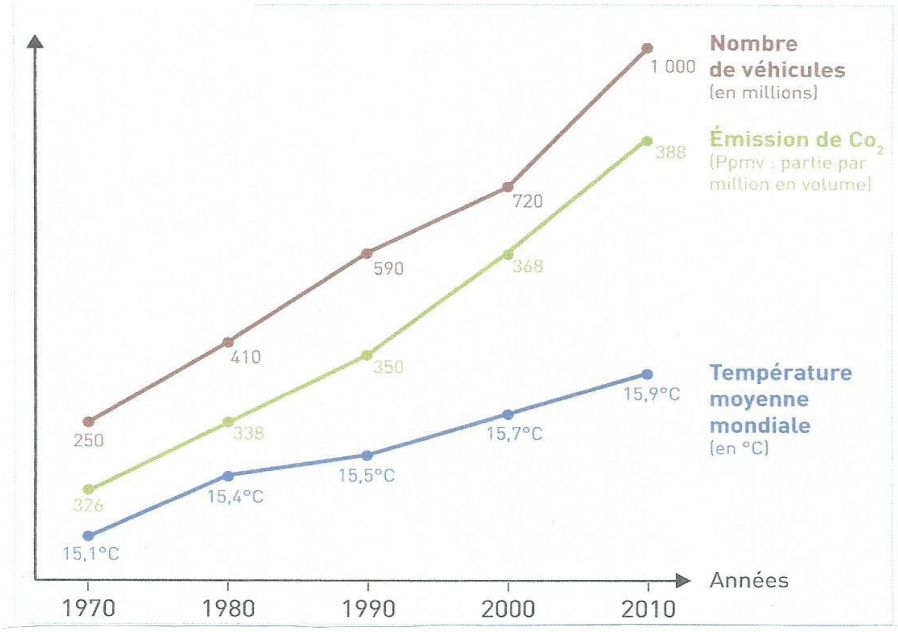

Annexe 6

Données extraites de l'ouvrage *Trucs et astuces pour respecter l'environnement* p23.

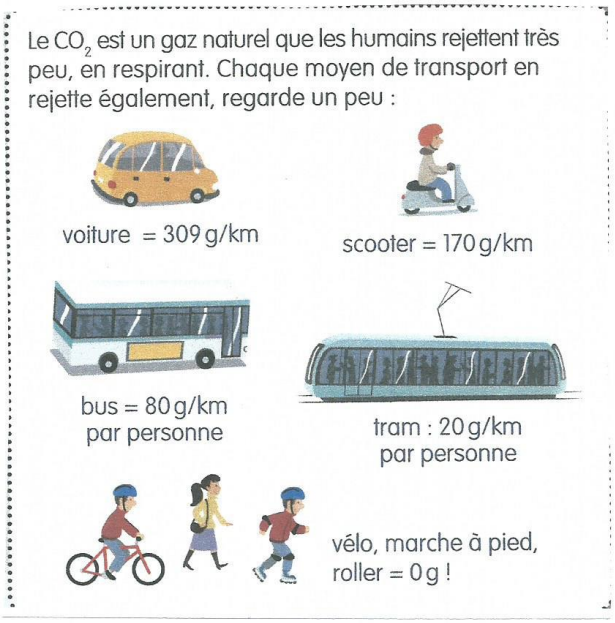

Table des matières

Remerciements 2
Liste des abréviations 3
Sommaire 5
Introduction 6
Partie 1 : Cadre théorique 7
1. Le développement durable 7
1.1 Origines et définition 7
1.2 Objectifs 10
2. L'Education au Développement Durable à l'école élémentaire 12
2.1 Historique des textes officiels 12
2.2 Place de l'EDD dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture (SCCCC) 15
2.3 Place de l'EDD dans les programmes de 2015 des cycles 2 et 3 17
2.4 EDD dans l'académie de Guadeloupe 19
Partie 2 : Mise en œuvre de l'EDD à l'école élémentaire 21
1. Des outils pédagogiques pour l'EDD 22
1.1 Les chansons 22
1.2 Les jeux 25
1.3 Les vidéos 26
1.4 Les affiches 27
1.5 Les animations et sorties pédagogiques 28
1.6 La littérature de jeunesse 32
2. Discussion 37
2.1 La formation 37
2.2 Les projets 40
Conclusion 44
Bibliographie 46
Sitographie 48
Table des images 52
Table des annexes 52
Résumé 63

Résumé

L'expression *développement durable* apparait pour la première fois en 1987 dans le rapport Brundtlant, demandé par l'ONU en vue de la préparation de la conférence de Rio de 1992. Le développement durable y est défini comme un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Il s'agit donc de raisonner à long terme en mettant en place un nouveau modèle de développement permettant de favoriser une croissance économique socialement équitable et respectueuse de l'environnement.

L'école doit contribuer à la mise en place de ce modèle de développement. Ainsi le Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche réaffirme régulièrement l'importance de l'Education au Développement Durable (EDD) dans les textes officiels. Cependant, l'EDD peine à se mettre en œuvre dans les classes. Le manque d'outils pédagogiques et leur difficulté d'accessibilité est un des principaux freins soulevés par les enseignants. Lors des entretiens réalisés, les professeurs des écoles évoquent le manque de temps pour rechercher des outils pédagogiques adaptés à l'EDD. Un inventaire de quelques outils pédagogiques et des moyens de se les procurer a été réalisé dans cet écrit professionnel réflexif (EPR). Il pourra servir de base à l'élaboration d'un document à envoyer aux enseignants afin de remédier à cette difficulté. D'autres conseils pour faciliter et améliorer la pratique de l'EDD sont également donnés dans cet EPR.

Mots clés : Développement durable – Education au développement durable – Ecole élémentaire - Outils pédagogiques – Formations - Interdisciplinarité – Projets.